



L'APRÈS-BAYROU EN FRANCE

QUEL IMPACT SUR LES RELATIONS AVEC ALGER ?

Page 24

LE JEUNE

N° 8285 MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

REVUE EL DJEICH

INDÉPENDANT

La vision africaine
de l'Algérie

Page 3

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

DES PARTICIPANTS DES AUTRES CONTINENTS À L'IATF 2025

L'AFRIQUE, TERRE D'OPPORTUNITÉS PAR EXCELLENCE

En plus de la participation naturelle des entreprises venues de tout le continent africain, nombreuses sont les entreprises étrangères, venues au-delà des frontières du continent, qui ont fait le déplacement à Alger, « capitale économique » de l'Afrique le temps de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). L'objectif est le même : découvrir les grandes opportunités qu'offrent les pays africains.

Pages 2, 3 et 4



UNION PARLEMENTAIRE ARABE

L'Algérie, porte-voix
des causes
justes

Page 5

STATUTS PARTICULIERS

Saâdaoui s'engage
à clore le dossier

Page 6

HAMID BENMÉZIANE AU JEUNE INDÉPENDANT :

«L'art a perdu
sa primauté»

Page 9

OBASANJO À L'IATF

L'avenir des Africains entre leurs mains

A L'OCCASION de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), l'ancien président du Nigeria et président du Conseil consultatif de cet événement continental, Olusegun Obasanjo, a livré sa vision politico-économique pour l'avenir du continent. Selon lui, ni la Banque mondiale ni le Fonds monétaire international (FMI) ne servent les intérêts africains. Il a ainsi appelé à la création d'institutions financières propres à l'Afrique et à l'instauration d'une monnaie continentale.

Lors d'une séance de dialogue organisée en marge de l'IATF, lundi en fin de journée, il a déclaré qu'« au cours des huit dernières années, quatre éditions de cette foire continentale ont été organisées et à chaque fois nous avons franchi un nouveau cap », avant de souligner que cette édition d'Alger « a été particulière et d'un haut niveau ». Il a estimé que cette dynamique traduit la nécessité impérieuse d'unir les efforts africains pour bâtir une prospérité commune, tout en confiant : « Il y a huit ans, je n'ai jamais imaginé qu'on parlerait de l'Afrique globale comme on le fait aujourd'hui. »

Selon Obasanjo, « aucune autre nation extérieure ne viendra développer l'Afrique ». Il a souligné que les institutions internationales comme le FMI ou la Banque mondiale « n'ont pas été créées pour servir les intérêts des Africains », rappelant qu'elles sont nées à une époque où le continent « vivait encore sous le joug colonial ». Il est « impératif de penser et de créer nos propres institutions financières utiles aux populations africaines », a-t-il martelé. Dans ce sens, il a plaidé avec insistance pour la mise en place d'un système monétaire autonome, « une monnaie africaine qui remplacera le dollar », a-t-il souligné, ajoutant que cette réforme est indispensable pour fluidifier les échanges commerciaux intra-africains et renforcer l'indépendance économique du continent.

Par ailleurs, Obasanjo a proposé la création d'un passeport diplomatique de l'Union africaine pour business, de même que la facilitation du visa à l'arrivée pour les hommes d'affaires. Selon lui, « assouplir ces déplacements et le transport des marchandises » constitue une condition non-négligeable pour stimuler l'économie africaine.

Revenant sur l'organisation de l'IATF, Obasanjo n'a pas manqué de saluer les efforts de l'Algérie et du Président Abdelmadjid Tebboune.

« Au départ, j'étais réticent », a-t-il confié, avant de préciser :

« Le président Tebboune m'avait rassuré en affirmant qu'il ferait tout pour garantir le succès de cette édition. Et effectivement, cette quatrième édition a été une grande réussite pour l'Algérie et pour l'Afrique entière. »

Obasanjo a mis en exergue « l'impératif de concrétiser l'unité africaine et le rôle important que peut jouer la diaspora africaine dans ce sens », relevant que les pères fondateurs de l'Organisation de l'Union africaine avaient bien compris que « ce dont le continent a réellement besoin, c'est de l'unité de ses peuples ».

« L'avenir économique du continent doit être conçu et construit par les seuls Africains », a encore martelé Obasanjo, insistant sur le fait que l'Afrique dispose déjà de tous les moyens pour devenir un géant.

Khalil Aouir

2

DES PARTICIPANTS DES AUTRES CONTINENTS À L'IATF 2025

L'Afrique, terre d'opportunités par excellence

En plus de la participation naturelle des entreprises venues de tout le Continent africain, nombreuses sont les entreprises étrangères, venues au-delà des frontières du continent, qui ont fait le déplacement à Alger, « capitale économique » de l'Afrique le temps de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025).

L'objectif est le même, celui de découvrir les grandes opportunités qu'offre l'Afrique.

La 4e édition de l'IATF 2025, qui prend fin aujourd'hui, semble tenir toutes ses promesses. Les entreprises présentes ont, à l'unanimité, exprimé leur satisfaction quant à la qualité de l'organisation, mais surtout des rencontres et discussions menées dans le cadre de ce rendez-vous, lesquelles vont ouvrir de nouveaux horizons pour le partenariat.

Si plusieurs contrats ont été signés entre plusieurs entreprises, boostant ainsi le commerce intra-africain, les échanges ont été qualifiés de fructueux par les participants, venus aussi d'autres continents. En effet, l'IATF 2025 a attiré des entreprises étrangères, en quête de partenariats avec leurs homologues africaines.

C'est le cas du Canada. Un stand regroupant 11 d'entreprises, représentant plusieurs secteurs d'activités (télécommunications, construction maritime, produits de santé naturels...), est érigé dans le pavillon U du palais des Expositions d'Alger. C'est le délégué commercial à l'ambassade du Canada en Algérie, Edouard Huot, qui assure l'accompagnement de ces entreprises.

« Notre rôle, c'est d'aider et d'accompagner les compagnies canadiennes à développer de nouveaux marchés à l'international », a-t-il affirmé, soulignant la grande opportunité qu'offre l'IATF, celle de découvrir l'Afrique et de déterminer les besoins. « C'est une occasion d'avoir accès à un grand nombre d'entreprises algériennes mais aussi africaines », a-t-il précisé. Signalant le fait que l'Algérie constitue un plus grand partenaire commercial du Canada en Afrique, le délégué commercial cana-

dien a affirmé que l'IATF a permis aux entreprises canadiennes de s'entretenir et d'échanger avec plusieurs entreprises membres du Conseil national du renouveau économique algérien, dans la perspective « de trouver des partenaires algériens et africains pour nos compagnies ».

Edouard Huot a, en outre, fait part de la visite de l'ambassadeur du Canada pour l'Afrique, qui a présenté la stratégie de son pays pour le continent auprès des entreprises algériennes, convaincu que « l'Algérie a un rôle fondamental à jouer dans le développement de l'Afrique ».

Dans ce sens, il a évoqué le nombre important de projets structurants engagés par l'Algérie pour se connecter à l'Afrique. Ce responsable n'a surtout pas manqué de relever la satisfaction des entreprises canadiennes, lesquelles ont pu mener des discussions et négociations préliminaires de contrats de partenariat dans le cadre de l'IATF 2025 qui, selon lui, est un succès. Les résultats, a-t-il précisé, vont être visibles « dans six mois à une année ».

UNE ÉDITION FRUCTUEUSE

Des participants à l'IATF sont aussi venus de l'Europe, à l'instar de la Suisse. L'entreprise Beekee, spécialisée dans les technologies de l'information, a fait le déplacement en Algérie, à l'occasion de l'IATF 2025, qualifiée de réussite par le responsable de cette entreprise, Jacques Bogh. Présentant un produit innovant, à savoir la Beekee Box, qui est une solution portable qui permet l'apprentissage numérique dans les endroits les plus reculés ne disposant pas d'internet ou d'électricité, il a fait savoir

que cette technologie est déjà utilisée dans une dizaine de pays africains.

La 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine a été fructueuse selon M. Bogh, compte tenu du nombre de rencontres et discussions menées.

« Durant les cinq premiers jours, nous avons enregistré une trentaine de rencontres par jour avec des opérateurs algériens et africains », a-t-il précisé, affirmant que cette manifestation a permis de présenter « notre produit innovant », qui peut rendre plus efficaces les activités de formation sur le continent.

« Ce rendez-vous nous a également permis de découvrir les opportunités qu'offre l'Algérie, mais aussi les pays africains », a-t-il ajouté. Au-delà de la commercialisation, une production locale de cet équipement peut être envisagée, selon le premier responsable de l'entreprise, qui a signalé le fait d'avoir pris connaissance des incitations et avantages qu'offre l'Algérie pour les investisseurs.

Le Moyen-Orient était présent aussi à l'IATF. La Jordanie a été représentée par une quinzaine d'entreprises activant dans divers domaines. Invitées par l'organisme chargé de l'export, ces entreprises veulent découvrir le fort potentiel du continent.

Selon un producteur des fournitures scolaires, les marchés algérien et africain sont prometteurs, signalant son intérêt pour l'investissement en Algérie, au-delà de la commercialisation qui est coûteuse.

Un grand intérêt pour l'Algérie mais aussi pour les pays de l'Afrique de l'Ouest a ainsi été exprimé par l'opérateur jordanien.

Lilia Aït Akli

TRANSFORMATION DE CAFÉ ET DE CACAO

Important investissement ougandais en Algérie

UN IMPORTANT contrat d'investissement a été signé, hier, entre le groupe public de l'industrie agroalimentaire et logistique « AGROLOG » et l'entreprise ougandaise Abassi Groupe, pour la transformation du café et de cacao. Pour un montant de 200 millions de dollars, ce projet ambitionne de répondre à la demande locale algérienne et d'orienter l'excédent à l'export. La cérémonie de signature, qui a englobé d'autres conventions et contrats entre des opérateurs algériens et africains, a été présidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. A l'occasion de la signature entre l'entreprise ougandaise et le groupe public algérien, le président-directeur général AGROLOG, Mohamed Betraoui, a tenu à signaler l'importance de ce projet d'investissement qui vise à répondre à la demande locale et à placer l'excédent sur le marché international. « Les capacités de transformation sont de 60 000 tonnes par an, alors que les besoins de l'Algérie en la matière ne dépassent pas les 20 000 tonnes », a précisé le PDG d'AGROLOG. De son côté, l'opérateur ougandais, spécialisé dans la production et transformation du café et du cacao, Abassi Groupe, va ramener son équipement et la matière première, et ce en vue de la transformé en Algérie, en poudre et pâte de cacao, en sus de la transformation de café, selon les précisions du premier responsable d'AGROLOG.

AQS EXPORTE L'ÉQUIVALENT DE 420 MILLIONS DE DOLLARS

Déjà présente en Afrique, l'Algerian Qatari Steel (AQS), renforce sa présence sur le marché africain avec l'exportation de l'équivalent de 420 millions de dollars des produits.

Le premier contrat concerne l'exportation de 195 624 millions de dollars vers les pays de l'Afrique de l'Ouest. Un deuxième partenariat est conclu avec l'opérateur libyen « El Nadjah » pour l'exportation de l'équivalent de 98 280 millions de dollars, en plus d'un contrat de 5 millions de dollars avec le même opérateur, dont les premières cargaisons vont être effectuées ce mois de septembre vers le Nigeria. Un partenariat d'une valeur de 121 millions de dollar a été également signé. Selon le vice-président d'AQS, Sofiane Chaib, c'est l'IATF 2025 qui a ouvert de nouveaux marchés pour la société sur le continent africain qui est un marché très concurrentiel. D'autres contrats de partenariat devront être signés, selon les précisions de ce responsable. AQS a également signé avec la Banque Shelter Afrique pour un montant de 1,2 milliard de dollars.

LA HOLDING ACS SIGNE 10 CONVENTIONS

Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) a procédé à la signature de dix conventions avec quatre partenaires africains, à savoir de Guinée, de Mauritanie, de

Tunisie et du Sénégal. Totalisant un montant de démarrage de 15 millions de dollars, devant être atteint à moyen termes 40 milliards de dollars, ces contrats commerciaux concernent l'exportation de plusieurs produits issus de différentes filiales du Groupe, selon les explication de son PDG, Samir Yehyaoui, signalant l'ambition de pénétrer les marchés africains.

PLUSIEURS AUTRES CONTRATS SIGNÉS

L'entreprise algérienne spécialisée dans l'électronique et l'électroménager, Géant Electronics, a, pour sa part, conclu plusieurs contrats commerciaux d'une valeur de 11 millions de dollars. Il s'agit de l'exportation des équipements électroniques vers la Tanzanie (5 millions de dollars), vers le Niger (5 millions de dollars) et vers Zimbabwe (un million de dollar).

Le groupe algérien de transport maritime (GATMA) a, de son côté, signé avec un opérateur mauritanien visant le transport de l'équivalent de 50 000 tonnes de ciment d'une valeur de 6 millions de dollars. L'entreprise spécialisée dans la fabrication des chaussures, Arissshoes, va, elle aussi, exporter l'équivalent de 5 millions de dollars vers la Tanzanie et le Zimbabwe. Des contrats d'exportation d'équipements médicaux vers le Burkina Faso ont été, en outre, signés hier par des opérateurs privés.

Lilia A. A.

REVUE EL DJEICH

La vision africaine de l'Algérie

Dans son dernier numéro paru hier, la revue El Djeich a mis en avant la place stratégique de l'Algérie sur la scène africaine, à l'occasion de la tenue, cette semaine, de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) à Alger. Selon l'éditorial de la revue, ce grand rendez-vous économique reflète l'engagement fort de l'Algérie pour l'intégration économique africaine, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), et traduit une volonté politique constante de renforcer les échanges entre pays africains, au bénéfice du développement et du bien-être des peuples du continent.

La revue souligne que l'Algérie, troisième économie du continent, aspire à se positionner à l'avant-garde des économies africaines dans les prochaines années. Cette ambition repose, selon El Djeich, sur les vastes potentialités économiques du pays, ses capacités industrielles et énergétiques, ainsi que sa situation géographique stratégique. Avec une façade méditerranéenne ouverte sur l'Europe et une profondeur africaine tournée vers le Sahel et l'Afrique subsaharienne, l'Algérie est naturellement appelée à jouer un rôle de carrefour régional, susceptible d'ancrer sa place de puissance économique émergente et d'acteur pivot du développement continental.

Selon l'éditorial, cette vocation africaine de l'Algérie s'inscrit également dans une continuité historique. El Djeich rappelle que « notre pays a soutenu, hier, les luttes de libération de nombreux peuples africains, et continue aujourd'hui d'appuyer les causes justes, notamment la question du Sahara occidental ». A travers sa participation active à l'ensemble des mécanismes de l'action africaine commune, l'Algérie confirme qu'elle est et reste une composante essentielle de l'effort collectif africain, qu'il s'agisse de développement économique, d'intégration régionale ou de mise en œuvre des grands projets portés par l'Union africaine.

Dans ce contexte, l'éditorial rapporte l'appel solennel lancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux dirigeants africains présents à l'IATF 2025. Il y a invité ses homologues à faire de cette édition « un nouveau départ » vers une Afrique capable de produire sa propre nourriture, de transformer ses ressources et de s'imposer sur la scène internationale comme une force solidaire, unie et prospère. Le chef de l'Etat a également affirmé que l'Algérie œuvrait pour « un réel développement africain » fondé sur la coopération mutuellement bénéfique.

L'APPROCHE SÉCURITAIRE DE L'ALGÉRIE

La revue El Djeich revient également sur l'approche sécuritaire de l'Algérie, qu'elle considère comme indissociable de sa politique de développement. Dans un contexte continental marqué par la résurgence des crises, des conflits et des menaces transnationales (terrorisme, extrémisme violent, criminalité organisée), l'Algérie, souligne l'éditorial, joue un rôle moteur dans le renforcement des dispositifs de sécurité collectifs africains.



A ce titre, la revue rappelle l'implication constante de notre pays au sein des cadres opérationnels africains : la Commission des services de sécurité et du renseigne-

ment de l'Union africaine (CISSA), le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT), le mécanisme Afripol, le Comité d'état-major opération-

nel conjoint (CEMOC), la Force africaine en attente (FAA) et la Capacité régionale nord-africaine (NARC), tous cités dans l'éditorial comme des structures dans lesquelles l'Algérie tient un rôle de premier plan.

La même source revient également sur les déclarations du général d'armée Saïd Chagnegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, prononcées lors de l'exercice continental « Paix nord-africaine III », organisée en Algérie en mai dernier. Dans son allocution, rappelle El Djeich, le général d'armée a affirmé que cet exercice s'inscrivait dans le cadre de l'engagement de l'Algérie à renforcer les mécanismes africains de paix et de sécurité, sous l'égide de l'Union africaine. Il a également souligné l'importance pour l'Afrique de se doter de structures opérationnelles solides pour atteindre ses objectifs stratégiques de stabilité et de prospérité.

En filigrane, l'éditorial d'El Djeich dresse le portrait d'une Algérie fidèle à ses principes, investie dans la construction d'un continent autonome, uni et respecté. Cette politique ne relève pas, selon la revue, d'une posture circonstancielle, mais bien d'une conviction enracinée dans l'héritage historique, géopolitique et diplomatique du pays.

Un positionnement qui fait de l'Algérie une voix crédible et un partenaire fiable auprès de ses frères africains.

Enfin, El Djeich rappelle que cette reconnaissance s'est matérialisée à travers l'élection de l'Algérie à plusieurs instances continentales de premier plan : vice-présidence de la Commission de l'Union africaine, membre du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, coordinateur continental de la lutte contre le terrorisme, et présidence du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

La revue souligne que ces responsabilités, assumées avec rigueur et compétence, traduisent la confiance renouvelée des pays africains envers l'Algérie. L'éditorial conclut que la stratégie africaine de l'Algérie repose sur une approche globale, équilibrée et complémentaire, qui conjugue diplomatie active, développement durable, coopération sécuritaire et attachement aux valeurs de souveraineté, de solidarité et de paix. Une vision claire pour un continent stable, souverain et prospère, et dans laquelle l'Algérie entend jouer pleinement son rôle.

Meriem Djouder

AGRICULTURE ENTREPRENEURIALE

Un levier de croissance pour l'Afrique

DANS le cadre du Salon africain du commerce intra-africain (IATF 2025), l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a organisé une session consacrée au thème de « l'agriculture entrepreneuriale ». La rencontre a réuni des experts et acteurs du secteur, qui ont animé des débats et échangé leur savoir-faire.

Lors de son intervention, le directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, a souligné le rôle stratégique de l'entrepreneuriat dans la construction d'une agriculture durable et performante. Selon lui, l'avenir

du secteur passe nécessairement par l'implication des entrepreneurs, capables d'introduire des approches innovantes et de répondre aux nouveaux défis liés à la sécurité alimentaire, à la gestion des ressources et à la modernisation des pratiques agricoles. M. Achacha a insisté sur la contribution des micro-entreprises, appuyées par la NESDA, dans la création d'un tissu économique solide et intégré. Ces structures, souvent portées par de jeunes entrepreneurs, participent activement à la dynamisation du secteur agricole. Elles favorisent non seulement la production locale, mais

aussi l'émergence de chaînes de valeur capables de générer une véritable valeur ajoutée pour l'économie nationale. En mettant en avant ces initiatives, le directeur général a rappelé que le soutien institutionnel reste un facteur déterminant pour assurer la pérennité des projets. L'accompagnement en termes de financement, de formation et d'accès aux marchés constitue, selon lui, une condition indispensable pour renforcer la place des petites structures dans l'écosystème agricole. Cette session, inscrite dans le programme de l'IATF 2025, a ainsi permis de mettre

en lumière la nécessité d'une vision intégrée de l'agriculture, où l'entrepreneuriat occupe une place centrale. Elle a également offert une plateforme d'échanges entre acteurs publics et privés, autour des solutions concrètes pour bâtir un secteur agricole plus résilient et compétitif.

A travers cette initiative, NESDA réaffirme son engagement à accompagner les porteurs de projets et à promouvoir l'agriculture entrepreneuriale comme levier majeur de développement économique et social en Afrique.

Rim Boukhari

POUR UN MARCHÉ AFRICAIN SANS FRONTIÈRES

Le numérique au service de la ZLECAf

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ambitionne de transformer le commerce intra-africain. Pour que cette vision devienne réalité, le numérique s'impose comme un levier central. Des solutions doivent être trouvées aux financements limités, aux paiements transfrontaliers coûteux et au manque de confiance entre partenaires. Les banques et institutions financières multiplient les initiatives numériques pour combler ces lacunes et faire émerger un véritable marché continental.



Les ambitions de la ZELCAF.

À l'occasion d'un panel organisé, hier, en marge de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) à la Safex (Alger), des entrepreneurs et responsables bancaires ont partagé leurs expériences et souligné les défis, mais aussi les solutions qui se dessinent pour bâtir un marché africain sans frontières.

Les établissements financiers se positionnent en acteurs-clés de cette transformation numérique. Pour Emeka Onyi, directeur du numérique à l'AfreximBank : « Les PME et TPME sont la colonne vertébrale de l'Afrique. Mais pour qu'elles puissent commercer au-delà des frontières, nous devons leur fournir des solutions adaptées. »

Les difficultés sont bien connues, il s'agit d'un manque de confiance entre partenaires commerciaux, des transferts d'argent lents et coûteux, des informations limitées ou peu fiables sur les marchés, et surtout un déficit de financement évalué entre 8 et 110 milliards de dollars à l'échelle du continent, selon la conférencière.

Pour répondre à ces besoins, AfreximBank a mis en place l'African Trade Gateway (ATG), un écosystème numérique qui facilite les paiements, fournit des informations sur l'accès aux marchés et les réglementations, et renforce la confiance entre les entreprises. La banque travaille étroitement avec la ZLECAf, l'Union africaine et d'autres partenaires pour rendre ces outils accessibles aux PME, a fait savoir l'intervenante.

L'EXEMPLE D'ECOBANK

Même son de cloche du côté d'EcoBank. Souleymano Diagne, directeur du financement du commerce du groupe, a salué le protocole de commerce numérique de la ZLECAf, qu'il considère comme une avancée majeure. Créée il y a 40 ans pour favoriser l'intégration régionale, EcoBank est aujourd'hui présente dans 33 pays africains. Son initiative phare est le Trade Hub, une plateforme numérique lancée il y a deux ans. Elle vise à réduire les asymétries d'information entre les commerçants du continent et faciliter les échanges, a indiqué Souleymano Diagne.

Concrètement, a-t-il expliqué, un commerçant de Dakar peut ainsi se connecter à un partenaire de Nairobi ou Mombasa pour conclure une transaction. Grâce à sa présence dans de nombreux pays et à sa participation aux systèmes de compensation locaux, « EcoBank est en mesure de proposer des paiements instantanés et abordables, sans passer par des devises étrangères », a assuré Diagne. « C'est une façon de réduire le coût d'expansion vers de nouveaux marchés », a-t-il ajouté.

LE SYSTÈME PANAFRICAIN DE PAIEMENT COMME SOLUTION

En matière de paiements, une innovation récente retient particulièrement l'attention : le Pan-African Payment and Settlement System (PAPSS), lancé en 2022 avec AfreximBank et la ZLECAf. Ce système

répond à trois grands défis du commerce transfrontalier, à savoir la lenteur, le coût et le manque de confiance, ont expliqué les conférenciers. Ils ont mis en avant que le PAPSS permet d'effectuer des transactions en moins de deux minutes, à faible coût, tout en intégrant des normes strictes de conformité et de gouvernance.

Désormais adopté par 18 pays, dont l'Algérie, le PAPSS ouvre aux petites entreprises locales un marché potentiel de 1,4 milliard de consommateurs. « Plutôt que de viser uniquement les 200 millions de Nigériens ou quelques centaines de milliers de clients nationaux, une PME peut désormais penser continental », a expliqué Miko Ogubalu, directeur des systèmes d'information, Système panafricain de paiements et de règlement (PAPSS).

INCLUSION, JEUNESSE ET NOUVELLES FORMES DE CAPITAL

Mais au-delà des outils techniques, l'avenir du commerce numérique africain dépend aussi des politiques mises en place. Michelle Chivunga, directrice générale de Global Policy House, a insisté sur l'importance d'encourager de nouvelles formes de capital, comme les monnaies numériques. Elle plaide pour une réduction de la dépendance du continent aux devises étrangères, qui freine les échanges digitaux. Elle rappelle aussi que les politiques doivent être inclusives : « L'Afrique est composée majoritairement de femmes, de jeunes et de PME. Si nous ne soutenons pas ces caté-

gories, nous ne rendons aucun service à l'Afrique. »

Selon elle, il est urgent d'investir dans les compétences des jeunes Africains pour en faire de véritables négociateurs capables de défendre les intérêts du continent, notamment dans le cadre de la ZLECAf. « Nous devons prioriser la ZLECAf, mettre en œuvre son protocole numérique et donner toute sa place à l'Afrique dans la quatrième révolution industrielle », conclut-elle.

Avec la mise en œuvre progressive de la ZLECAf, ces initiatives, qu'il s'agisse de solutions bancaires innovantes, de systèmes de paiement panafricains ou de politiques inclusives, dessinent les contours d'un marché africain plus intégré et plus compétitif. Le numérique apparaît comme l'outil indispensable pour transformer les promesses d'une Afrique unie en réalité économique tangible.

Pour Farah Bouras, fondatrice et gérante de Think Touch Solutions, les défis restent considérables pour les acteurs privés. Elle a fait part de sa propre expérience, affirmant avoir été confrontée à de nombreux obstacles. Parmi eux, la faiblesse des solutions de paiement transfrontalières, l'incohérence des infrastructures numériques sur le marché africain et des vides juridiques qui compliquent la mise en œuvre de la ZLECAf. Ces freins, a-t-elle souligné, ralentissent l'accès aux marchés et compliquent l'expansion des services digitaux à l'échelle du continent.

Rim Boukhari

Les pays africains unis pour promouvoir le commerce continental

LA 4E ÉDITION de Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), qui continue d'attirer des visiteurs professionnels, a été l'espace naturel des pays africains, lesquels ont affiché une même ambition, celle de propulser le commerce intra-africain, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale (ZLECAf). Les différents opérateurs rencontrés ont fait part de leur volonté de commercer entre eux, si seulement on venait à lever toutes les entraves qui font que le volume des échanges commerciaux intra-africains ne dépasse pas les 15 %, loin du

potentiel et des richesses du continent.

Cette volonté a été exprimée par des opérateurs algériens mais aussi d'autres pays africains, à l'instar des opérateurs tunisiens. Le pays présent avec un imposant stand installé au niveau du pavillon A, qui a regroupé 14 PME, quatre start-up et huit artisans, projette de renforcer sa place sur le marché africain et tirer profit des avantages qu'offre la ZLECAf. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé Mehdi Benkhelifa du Centre de promotion des exportations du pays, notant que la participation de son pays est marquée par la

présence de plusieurs secteurs d'activités, comme l'agroalimentaire, l'industrie mécaniques et électrique, la construction navale et le textile. L'Afrique regorge de beaucoup de richesses qu'il faut mettre au service du continent, selon M. Benkhelifa, qui a signalé la « qualité de l'organisation » de cette édition de l'IATF. Même son de cloche relevé au niveau du stand du Zimbabwe et du Ghana, où les participants ont souligné la nécessité de changer la donne et de booster le commerce intra-africain.

Lila A. A.

TRAVAUX DE L'UNION PARLEMENTAIRE ARABE AU CAIRE

L'Algérie, porte-voix des causes justes

Le renforcement du dialogue parlementaire arabe, la modernisation des institutions et la défense de la Palestine et des causes justes ont été, hier, au programme de l'ouverture de la 39e session du comité exécutif de l'Union parlementaire arabe au Caire, dont les travaux ont été présidés par Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président en exercice de l'organisation, en présence de nombreuses délégations arabes. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'APN.

Dans son allocution, Brahim Boughali a dressé un constat implacable de la situation à Gaza, affirmant que « ce n'est pas une simple crise humanitaire mais une tragédie organisée, un crime de guerre perpétré au grand jour ». Il a déclaré que « la tragédie vécue par la bande de Gaza n'est pas une simple crise humanitaire mais le miroir d'un occupant qui pratique le meurtre, le déplacement forcé, l'encerclement et la famine ». Il a rappelé que « des rapports onusiens confirment que Gaza vit aujourd'hui une famine planifiée et exécutée sous les yeux du monde, dans un mépris total du droit international », martelant que « ce qui se déroule constitue un crime de guerre à part entière et un terrorisme d'Etat organisé ». Il a également souligné que « l'occupation sioniste porte l'entière responsabilité de cette tragédie » et a ajouté que « le silence de la communauté internationale est une complicité qui nourrit l'arrogance et la brutalité de l'ennemi ». Face à cette tragédie, M. Boughali a affirmé que « le soutien au peuple palestinien demeure un devoir moral, religieux et national », et il a averti que « toute solution qui ignore le droit légitime des Palestiniens à édifier leur Etat indépendant avec El-Qods comme capitale est vouée à l'échec ». Ainsi, cette réunion des parlementaires arabes intervient dans un contexte où le drame palestinien atteint des niveaux insupportables et où l'avenir de l'action arabe commune dépend de la capacité des pays à resserrer leurs rangs. L'Algérie, par la voix de son président de l'APN, s'est à nouveau imposée comme un acteur central, porteur de clarté et de fermeté. Par ailleurs, M. Boughali a replacé cette session dans le prolongement de la Conférence d'Alger de 2023, qu'il a qualifiée de « tournant historique ». « Cette conférence a permis d'engager des réformes profondes dans la Charte et les mécanismes de fonctionnement de l'Union parlementaire arabe », a-t-il rappelé. Il a ajouté que « le véritable défi réside aujourd'hui dans la mise en œuvre concrète de ces



réformes », estimant que « l'action commune doit être consolidée et que l'Union doit se doter des moyens nécessaires pour répondre aux aspirations des peuples arabes et défendre leurs intérêts légitimes ». Il a assuré que « l'Algérie est pleinement engagée à accompagner ce processus, afin que l'Union devienne une structure crédible, efficace et capable de se hisser au rang des grandes organisations parlementaires internationales ».

UN LEADERSHIP QUI S'IMPOSE

Les travaux du Caire portent sur un ordre du jour dense, avec au programme l'examen du rapport du secrétariat général, du rapport financier relatif aux dettes de certains Etats membres, des recommandations de la commission diplomatique parlementaire concernant la révision du règlement du groupe arabe à l'Union interparlementaire et l'adaptation des règles sur la distinction du mérite parlementaire arabe. Les débats incluent aussi la proposition du Qatar sur le mécanisme de vote des points d'urgence, la désignation d'un nouveau comité pour la distinction du mérite parlementaire arabe et la préparation du point d'urgence à défendre lors de la prochaine assemblée générale de l'Union interparlementaire à Genève, prévue du 19 au 23 octobre prochain. Enfin, le budget et le programme d'action

pour 2026 seront adoptés, en parallèle d'un projet de memorandum avec le Bureau des Nations unies de lutte contre le terrorisme, destiné à ouvrir des perspectives de coopération internationale. Concernant les différents dossiers mis sur la table, M. Boughali a déclaré que « l'Union parlementaire arabe ne doit pas se limiter aux positions politiques et aux discours symboliques. Elle doit se transformer en une véritable plate-forme d'action, capable de traduire la volonté collective en initiatives concrètes ». Il a poursuivi que « l'Union doit devenir un instrument de solidarité réelle, une tribune d'initiatives et un cadre de coopération législative et de développement durable ». Pour lui, « la défense des causes justes, et en premier lieu celle de la Palestine, doit rester la boussole qui oriente son action ». Le président de l'APN a également assuré que « l'Algérie poursuivra son soutien indéfectible à l'Union parlementaire arabe durant sa présidence », afin qu'elle demeure « une tribune unifiée pour les positions arabes et une voix forte au service des causes justes dans le monde ». Il convient de noter qu'au-delà de l'événement, la session du Caire a révélé la place centrale qu'occupe l'Algérie dans l'espace parlementaire arabe. Forte de son histoire diplomatique, de son engagement inébranlable en faveur de la Palestine et de son rôle moteur dans la réforme des mécanismes de l'Union, elle s'impose désormais comme le cœur battant de l'organisation. En prolongeant « l'esprit de la conférence d'Alger » et en guidant les travaux du Caire, l'Algérie réaffirme son rôle de locomotive au sein du monde arabe. Elle s'impose comme l'Etat pivot qui conjugue la légitimité historique, la cohérence politique et la constance diplomatique. Dans un moment où le monde arabe peine à faire entendre sa voix, elle offre une boussole axée sur la défense de la Palestine, la solidarité active et le développement durable comme socle de stabilité.

Sihem Bounabi

«AGRESSION BARBARE» CONTRE DOHA

Alger appelle à une réaction internationale

LE MINISTÈRE des Affaires étrangères a vivement réagi, hier, aux frappes israéliennes ayant visé la capitale qatarie, Doha. L'Algérie a condamné avec la plus grande fermeté cette « agression barbare » perpétrée par l'occupant israélien, exprimant sa « solidarité totale et absolue » avec le Qatar, qu'elle qualifie d'« Etat frère », en cette période qualifiée d'« épreuve exceptionnelle ». C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. L'Algérie met en garde contre « l'élargissement des agressions multiformes » menées par l'occupant sioniste sur plusieurs fronts, dénonçant une escalade qui, selon la même source, vise même « l'équipe de négociateurs » chargée de parvenir à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Pour Alger, de tels actes démontrent que Israël « ne recherche nullement la paix » et aggrave la situation régionale en faisant preuve d'« arrogance et de témérité », sans égard pour le droit international ni pour les normes humanitaires universellement reconnues. Dans un contexte décrit comme étant d'« une extrême gravité », l'Algérie en appelle à la communauté internationale. Le ministère des Affaires étrangères exhorte les puissances mondiales et les institutions multilatérales à « assumer pleinement leurs responsabilités » pour mettre un terme aux « crimes commis contre le peuple palestinien » et contenir une escalade qui menace d'entraîner toute la région dans un cycle de violences incontrôlées.

Aymen D.

SANTÉ PUBLIQUE

Une stratégie en trois axes pour mieux soigner

L'AMÉLIORATION de la prise en charge du malade, la numérisation et la décentralisation sont les trois axes majeurs de la feuille de route présentée, hier, par le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, à l'occasion d'une réunion de coordination organisée avec les cadres du secteur, et ce à la veille de la rentrée sociale. Le ministre a affirmé d'emblée que l'objectif de la réunion « est de dresser un bilan sincère de ce qui a été réalisé, d'évaluer nos actions, de reconnaître ce qui a été accompli, mais aussi d'identifier avec lucidité les insuffisances afin de trouver des solutions concrètes pour améliorer la prise en charge des patients ». Le ministre a structuré ce travail autour de trois grands axes. Le premier est la prise en charge du patient, considérée comme la pierre angulaire du système de santé. Le second concerne la numérisation, chantier essentiel pour moderniser les prestations et garantir l'équité d'accès aux soins. Enfin, le troisième point porte sur la décentralisation, dans l'objectif de rapprocher la gestion des services de santé du citoyen et d'alléger la lourdeur administrative. M. Saïhi a souligné, à propos de cette

orientation, que l'« Algérien, où qu'il se trouve, a droit à des services de santé accessibles localement. Il n'est plus admissible qu'un patient, un investisseur ou un simple citoyen soit contraint de se déplacer à Alger pour obtenir un document ou régler une formalité. La décentralisation et la numérisation doivent mettre fin à ces situations ». Le ministre a précisé que le programme de prise en charge repose sur 143 activités dédiées au malade, articulées autour de 29 objectifs et de 7 grands axes. Des résultats encourageants ont été obtenus, notamment au niveau des services d'urgences, longtemps pointés comme maillon faible du système. Pour la première fois, un budget spécifique aux urgences médicales a été institué, permettant de mieux organiser la réponse face aux pathologies lourdes, aux accidents vasculaires cérébraux, aux traumatismes liés aux accidents de la circulation ou encore aux incidents domestiques. « Nous avons voulu donner à l'urgence la même dignité que les autres spécialités médicales, avec des moyens propres et une organisation adaptée », a souligné M.

Saïhi. Toutefois, il a reconnu que de nombreuses insuffisances persistent, en particulier dans la continuité des soins et dans la coordination entre les structures. « Le terrain nous montre des améliorations, mais aussi des signaux négatifs. Il faut les assumer pour progresser », a-t-il admis. Le ministre a insisté sur l'importance de la numérisation dans la transformation du secteur. L'objectif prioritaire est la mise en place d'un dossier médical national unique, accessible dans toutes les structures sanitaires. « Même si le patient n'a jamais consulté, son identité médicale existera. Dès qu'il sera pris en charge, toutes les données seront centralisées et disponibles pour les médecins », a expliqué M. Saïhi. Ce dispositif permettra de réduire les pertes de temps, d'éviter la multiplication des examens, mais surtout d'alléger les charges financières du patient et du système. Selon le ministre, plus de 12 millions de dinars ont déjà été économisés grâce à ces procédures numériques. La numérisation a également permis de limiter l'usage du papier, de fluidifier la circulation de l'information médicale et de

réduire le poids administratif supporté par les malades. Enfin, M. Saïhi a longuement abordé la question de la décentralisation, amorcée dès 2013 au sein du ministère, affirmant que « transférer certaines prérogatives aux structures locales, c'est rapprocher l'administration du citoyen. Le rôle de la tutelle centrale doit être celui de la régulation, du suivi et du contrôle, et non de la gestion quotidienne ». Cette orientation devrait permettre aux directeurs de santé locaux de disposer de marges de manœuvre plus larges, d'assumer leurs responsabilités et de répondre avec réactivité aux besoins spécifiques de leur région. « Le citoyen jugera de la performance du système à travers la rapidité et la qualité de la réponse locale », a soutenu le ministre. M. Saïhi a conclu son intervention en déclarant que « le diagnostic est connu de tous. Ce que nous attendons désormais, ce sont des propositions réalistes pour améliorer le programme de prise en charge du patient, pour accélérer la numérisation et pour approfondir la décentralisation ».

Sihem B.

ORAN SE MOBILISE POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

Nouveaux établissements et coordination renforcée

ORAN se prépare activement pour une rentrée scolaire 2025-2026 placée sous le signe de l'organisation et du renforcement des infrastructures. Alors que la direction de l'éducation affine les préparatifs avec les chefs d'établissement, la wilaya suit de près l'achèvement de plusieurs projets d'écoles, de collèges et de lycées. Ces efforts conjoints traduisent une volonté ferme des autorités locales et éducatives d'assurer une rentrée apaisée, dans de meilleures conditions d'encadrement et de prise en charge.

La direction de l'éducation d'Oran a tenu hier une importante réunion de coordination présidée par son directeur, Abdelkader Oubelaid, en présence du secrétaire général et des responsables des différents services. Cette rencontre a regroupé les directeurs d'établissements du cycle moyen ainsi que les inspecteurs administratifs et financiers, dans le but d'affiner les préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026.

Le directeur de l'éducation a présenté un bilan chiffré concernant les élèves inscrits, les classes pédagogiques et les établissements qui viendront renforcer le secteur cette année. Il a insisté sur la nécessité de garantir un accueil rigoureux et chaleureux des élèves, tout en veillant à la prise en charge des préoccupations des parents.

Des interventions du secrétaire général et des chefs de service ont apporté des directives techniques et organisationnelles, avant que le débat ne soit ouvert aux participants, dont les préoccupations et suggestions ont reflété une mobilisation générale pour réussir ce rendez-vous scolaire.

Ces préparatifs administratifs s'inscrivent dans la continuité des efforts menés sur le terrain par les autorités locales. Ainsi, la veille, lundi 8 septembre, le secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil Laidani, a conduit une visite d'inspection sur plusieurs chantiers d'infrastructures éducatives à Oran, Bir El Djir, Hassi Bounif et Ben Freha. Accompagné de responsables de différents organismes publics, il a supervisé l'avancement de plusieurs projets, construction de groupes scolaires, extensions de classes dans des écoles et collèges, ainsi que deux nouveaux lycées en cours d'achèvement dans les cités de Belgaïd et Cosider.

Un projet de réhabilitation a également retenu l'attention, celui de l'école Faleh Abdelkader, qui sera spécialement dédiée aux enfants atteints de trisomie. Le secrétaire général a insisté sur l'importance d'accélérer le rythme des travaux, afin que tous les établissements puissent être réceptionnés au plus tard le 15 septembre.

Il a également rappelé la nécessité d'assurer la propreté des sites et de lever les déchets autour des établissements.

À travers ces initiatives, la wilaya et la direction de l'éducation affichent une même priorité : offrir aux élèves de la région un cadre scolaire accueillant, fonctionnel et adapté, gage d'une rentrée réussie et sereine.

Brahim Mazi

STATUTS PARTICULIERS

Saâdaoui s'engage à clore le dossier

Le statut particulier des personnels de l'éducation s'impose plus que jamais comme la grande priorité du ministère en ce début de rentrée scolaire. C'est ce dossier sensible, ouvert depuis plusieurs années, que le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, s'est engagé, hier, à finaliser dans les plus brefs délais, à l'occasion de la rencontre qu'il a présidée au siège de son département, en présence des représentants des syndicats agréés du secteur et des associations nationales de parents d'élèves. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Education.

M. Saâdaoui a affirmé que « la finalisation de ce texte constitue une obligation pour garantir les droits des personnels, mais aussi pour consolider la stabilité du secteur ». Soulignant l'importance d'un consensus durable, il a ajouté que l'adoption définitive du statut représente « un choix stratégique pour renforcer la confiance entre l'Etat et la famille éducative ».

Cette rencontre, qui marque l'ouverture du cycle de concertation pour la rentrée 2025/2026, se veut plus qu'un simple échange protocolaire. M. Saâdaoui a soutenu que le dialogue avec les syndicats et les associations de parents d'élèves « doit désormais s'installer comme une tradition ancrée dans le fonctionnement du secteur ». Dans son allocution, il a salué « la responsabilité et la maturité » dont ont fait preuve les organisations syndicales, particulièrement durant l'été, en organisant colloques, universités et rencontres de réflexion sur l'avenir de l'école.

Le ministre a ainsi annoncé l'élaboration d'une feuille de route qui fixera le calendrier des prochaines réunions bilatérales. Ces rendez-vous permettront d'aborder, de manière régulière, les préoccupations des enseignants et des parents, qu'il s'agisse de questions pédagogiques, administratives ou liées au climat social dans les établissements.

UN PLAN D'ACTION POUR LA RENTRÉE 2025/2026

Le ministère a engagé un programme ambitieux pour la préparation matérielle et organisationnelle de la rentrée dans l'objectif de répondre à la forte pression sur les infrastructures scolaires. Il a ainsi annoncé que



pas moins de 600 extensions de classes, 196 nouveaux collèges et 70 nouveaux lycées seront livrés cette année, parallèlement à un vaste plan de réhabilitation des établissements existants et à la relance des projets à l'arrêt. En outre, afin d'assurer un démarrage sans heurts, les directions de l'éducation ont été renforcées par de nouvelles ressources humaines. Le ministre a également insisté sur l'achèvement des opérations d'intégration dans les nouveaux grades issus du futur statut particulier, sur le suivi des mutations et sur la finalisation des recrutements sous contrat pour couvrir les postes vacants, déclarant que « l'objectif est d'accueillir chaque élève dans des conditions normales et sécurisées dès les premiers jours ». La rentrée 2025/2026 s'accompagne également d'une réforme pédagogique progressive qui débute par la restructuration des matières et des horaires de la troisième année du primaire.

Cette mesure constitue, selon le ministre, « une première étape dans une approche globale de modernisation des programmes et

des curricula », destinée à mieux répondre aux besoins des élèves et aux défis du système éducatif. Les dispositions prises pour l'encadrement des inscriptions des élèves en première année et en section préparatoire témoignent également de la volonté du ministère d'assurer un suivi rigoureux à toutes les étapes du parcours scolaire.

En clôturant la rencontre, M. Saâdaoui a voulu insuffler un message d'optimisme et de confiance, affirmant que « le ministère poursuivra son action avec la même détermination sur les plans pédagogique, administratif et organisationnel. Cette rentrée sera, avec la volonté de Dieu et grâce à la contribution de tous, une étape meilleure pour nos enfants et pour l'école algérienne ». Il convient de noter qu'au-delà des annonces, les attentes restent fortes dans la communauté éducative. La réussite de cette rentrée dépendra autant de la capacité du ministère à concrétiser ses engagements que de la persistance d'un dialogue serein et constructif avec les acteurs du terrain.

Sihem Bounabi

MOINS DE MATIÈRES, PLUS D'ACTIVITÉS

Ce qui change en 3^e année primaire

A L'APPROCHE de la rentrée scolaire 2025/2026, le ministère de l'Education nationale a annoncé, hier, une réorganisation en profondeur des matières et des volumes horaires de la troisième année de l'enseignement primaire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Selon les informations contenues dans le communiqué, cette décision intervient dans le cadre de l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une école mieux adaptée aux besoins des enfants, et ce en allégeant le programme scolaire au profit des activités culturelles, sportives et artistiques.

Dans ce sillage, la langue arabe bénéficie d'un renforcement significatif : une séance de lecture a été allongée de quinze minutes, ce qui porte le volume hebdomadaire de la matière à sept heures et demie. Par ailleurs, l'histoire obtient désormais un créneau indépendant de trente minutes hebdomadaires, ce qui, selon le ministère, permettra « de consolider la conscience nationale des élèves à travers le développement de la dimension historique de l'identité nationale », a précisé le communiqué.

Le ministère a également mis l'accent sur

l'importance des activités physiques et artistiques dans la formation des élèves. L'éducation physique et sportive se voit ainsi renforcée par une heure supplémentaire, atteignant deux heures par semaine. De son côté, l'éducation artistique est valorisée avec quarante-cinq minutes de plus, soit une durée totale d'une heure et demie par semaine.

Afin de mieux équilibrer l'emploi du temps, les séances de ces deux matières, a-t-il informé, seront réparties sur l'ensemble de la semaine. L'objectif affiché est de « garantir un équilibre entre les différentes matières et alléger la charge des élèves », a expliqué le ministère.

La circulaire ministérielle prévoit, en outre, une nouvelle répartition des enseignants, notamment en langues française et anglaise, ainsi qu'en éducation physique et sportive. Cette redistribution vise à assurer une couverture complète de toutes les écoles et de tous les groupes pédagogiques, toujours selon la même source.

Le département de l'Education a souligné que « la réorganisation des matières et des volumes horaires de la troisième année primaire nécessite l'accompagnement des ins-

pecteurs et des enseignants du primaire ». Dans ce cadre, des séminaires pédagogiques et des journées d'étude seront programmés dès la rentrée 2025/2026, dans le cadre du processus habituel de formation en cours d'emploi.

Autre mesure phare, la suppression des matières de géographie et d'éducation civique en troisième année primaire, et ce dès l'année scolaire 2025/2026. Le ministère justifie ce choix par la volonté d'« assurer une progression logique des matières, en cohérence avec celles enseignées au premier cycle ».

A travers cette réorganisation, l'ambition est de renforcer les apprentissages fondamentaux, selon le ministère. La circulaire met en avant la nécessité de consolider « les compétences linguistiques, les bases mathématiques, ainsi que les aptitudes physiques et artistiques ».

Par ailleurs, l'histoire devient un support essentiel pour nourrir la conscience nationale dès le plus jeune âge, d'après le ministère. Comme l'indique le communiqué, il s'agit de continuer à former des élèves « conscients de leur identité nationale ».

Khalil Aouir

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES BRICS

Xi Jinping dénonce les guerres commerciales et tarifaires

Au sommet extraordinaire des BRICS, Xi Jinping a dénoncé le protectionnisme et l'unilatéralisme, tout en plaidant pour une coopération accrue. La crise ukrainienne et la création d'un mécanisme anti-sanctions étaient aussi à l'ordre du jour.

Les guerres commerciales et tarifaires déclenchées par certains pays nuisent considérablement à l'économie mondiale, a déclaré Xi Jinping lors du sommet extraordinaire en ligne des BRICS le 8 septembre. Selon lui, les changements dans le monde accélèrent actuellement le développement, tandis que l'hégémonisme, l'unilatéralisme et le protectionnisme prospèrent. Le président chinois a noté que les guerres tarifaires et commerciales portaient gravement atteinte aux règles du commerce international. Il a appelé les pays des BRICS à faire preuve d'ouverture, de tolérance et de coopération, à défendre ensemble le multilatéralisme et à soutenir le système commercial multilatéral.

Xi Jinping a souligné que le renforcement de la coopération entre les pays membres des BRICS les aiderait à faire face plus facilement aux défis et aux risques extérieurs. Selon lui, plus la coopération sera étroite, plus l'union aura de solutions à proposer et meilleurs seront les résultats. Il a déclaré que la Chine était prête à travailler avec les États membres des BRICS à la mise en œuvre d'initiatives mondiales de développement, notamment « Une ceinture, une route ». Le président chinois a indiqué que les pays des BRICS devaient défendre l'ordre mondial fondé sur le droit international.

Il a notamment insisté sur la nécessité de respecter le multilatéralisme afin de protéger la justice et la légalité internationales, ainsi que de promouvoir activement la démocratisation des relations internationales et de renforcer la représentation et la voix du Sud global. Ukraine : Lula et Xi plaident pour un règlement fondé sur la sécurité. De son côté, Luiz Inácio Lula da Silva a déclaré que le conflit en Ukraine ne pourrait être réglé que si toutes les exigences et préoccupations légitimes des parties en matière de sécurité étaient prises en compte. Xi Jinping, pour sa part, a soutenu la position du Brésil sur cette question. Le président brésilien a exprimé la volonté du « Groupe pour la paix » sur l'Ukraine, fondé par la Chine et le Brésil, de contribuer au règlement de la crise



ukrainienne, car il prône le recours au dialogue et à la diplomatie. Il a salué le sommet entre la Russie et les États-Unis qui s'est tenu en août en Alaska, auquel ont participé le président russe Vladimir Poutine et le chef de la Maison Blanche Donald Trump. Un dispositif anti-sanctions proposé au sein des BRICS. Le président iranien Massoud Pezeshkian a, quant à lui, proposé de créer, dans le cadre des BRICS, un mécanisme de lutte contre les sanctions unilatérales. Selon lui, ce dispositif permettrait de soutenir les membres de l'organisation en leur permettant de poursuivre le développement économique de leurs pays sans subir de « pressions politiques injustes ». La fin de l'unipolaire, l'avènement du multipolaire. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a

déclaré que l'on assistait à une transition d'un monde unipolaire vers un monde multipolaire. Il a rappelé que les pays des BRICS avaient été à l'avant-garde de la défense des réformes des institutions multilatérales. Selon lui, le commerce international a connu des bouleversements qui créent à la fois des problèmes et des opportunités pour la restructuration de l'économie mondiale. Ramaphosa a soutenu les initiatives des BRICS qui renforcent la résilience des économies des pays membres.

Le président russe Vladimir Poutine a également participé au sommet extraordinaire des BRICS. La chaîne Telegram du Kremlin a indiqué que la réunion avait aussi porté sur les questions de coopération entre les pays membres de l'organisation

dans les domaines commercial, économique, financier, et des investissements. Le sommet extraordinaire des BRICS a été convoqué à l'initiative du président brésilien afin de discuter de la dynamisation du partenariat économique en réponse à la politique commerciale du président américain Donald Trump, notamment l'introduction de droits de douane. La réunion s'est déroulée en ligne et a duré environ une heure et demie. En juillet dernier, les États-Unis ont annoncé des droits de douane de 50 % au Brésil, et en août, des mesures similaires ont été prises à l'encontre de l'Inde. Trump a exigé de New Delhi qu'elle cesse sa coopération avec Moscou dans le domaine énergétique. Cependant, la partie indienne a refusé de se conformer à ces exigences. **R. I.**

ÉMEUTES OU RÉVOLUTION ?

Le Premier ministre népalais quitte ses fonctions

DES ÉMEUTES d'une ampleur sans précédent secouent le Népal, déclenchées par l'interdiction des réseaux sociaux imposée par le gouvernement. Ces manifestations, qualifiées de « révolution de la génération Z », ont conduit à la démission du Premier ministre et ont plongé le pays dans une crise profonde. Le Premier ministre népalais K. P. Sharma Oli a démissionné dans un contexte d'émeutes qui ont éclaté dans le pays, selon les médias locaux. Les participants aux émeutes antigouvernementales ont déclaré que le pays était désormais sous leur contrôle et ont appelé à la formation d'un nouveau gouvernement et à la tenue d'élections.

Le 8 septembre, des manifestations de masse ont éclaté à Katmandou, la capitale du Népal, puis dans d'autres villes. Le lendemain, elles ont dégénéré en émeutes avec des affrontements avec la police. Les manifestants ont fait irruption dans le complexe gouvernemental. Ils ont pénétré dans la résidence du président et incendié les bâtiments du Parlement, de la Cour suprême, du siège du parti au

pouvoir, le Congrès népalais, et la résidence de l'ancien Premier ministre. Les manifestants ont ensuite attaqué le bureau du procureur général et le tribunal régional, d'où ils ont emporté des dossiers et les ont incendiés. La résidence de l'ancien Premier ministre Jhala Nath Khanal a également été touchée, blessant sa femme, qui est décédée de ses brûlures, selon Khabarhub. Selon les dernières informations, 22 personnes ont trouvé la mort et plus de 500 ont été blessées.

L'armée népalaise a évacué les ministres de leurs résidences à l'aide d'hélicoptères. Bishnu Prasad Paudel, ministre des Finances, a été violemment agressé. Les manifestants ont également pénétré dans l'hôtel Hilton de Katmandou, au-dessus duquel de la fumée était visible par la suite. Au moins 1 500 détenus se sont échappés de la prison de Lalitpur, au sud de Katmandou. Khabarhub, citant des sources, a rapporté que la police avait abandonné ses postes de sécurité, permettant aux détenus de s'enfuir, ce qui a suscité des inquiétudes quant à l'augmenta-

tion des risques pour la sécurité dans cette région. Des manifestations de masse ont éclaté au Népal après que le gouvernement népalais a interdit, à la fin de la semaine dernière, plusieurs grands réseaux sociaux tels que WhatsApp, YouTube, X, Reddit, LinkedIn, Facebook et Instagram pour avoir enfreint les règles d'enregistrement : les plateformes devaient notamment ouvrir des bureaux dans le pays, mais ne l'ont pas fait. Bien que les autorités népalaises aient levé l'interdiction après le début des troubles, les manifestations se sont poursuivies, les manifestants exigeant que les problèmes liés à la corruption soient résolus. Les médias locaux ont qualifié ces manifestations de « révolution de la génération Z », car ce sont principalement des jeunes qui y participent. Le Parti communiste d'opposition du Népal a qualifié la décision de bloquer les réseaux sociaux d'inacceptable, soulignant que le Premier ministre népalais était directement responsable de la situation dans le pays.

R. I.

L'Inde, roi des tarifs douaniers ? Pas vraiment



Par Mohan Kumar
Par Ancien ambassadeur de l'Inde et
directeur général de l'Institut Jadeja
Motwani d'études américaines

Il existe une perception répandue, mais erronée, selon laquelle les droits de douane indiens seraient excessivement élevés. Des facteurs subjectifs entrent en jeu dans la définition d'un pays, comme la qualité de vie, la courtoisie publique ou même l'accueil des étrangers. Or, les droits de douane sont quantifiables et la subjectivité ne devrait pas avoir sa place. Examinons donc les faits.

Avant cela, il pourrait toutefois être utile au lecteur lambda de comprendre la fonction des droits de douane dans un pays en développement à faible revenu comme l'Inde, par opposition à un pays développé à revenu élevé comme les États-Unis. Traditionnellement, les pays en développement à faible revenu utilisent les droits de douane pour deux raisons : protéger leur industrie nationale et en tirer des recettes. La protection de l'industrie nationale est un argument accepté par les économistes du monde entier, surtout si l'industrie est naissante et que le pays doit développer une base industrielle. Il existe également une fonction de génération de recettes, comme le montrent les droits de douane sur l'alcool ou les motos de luxe, par exemple.

Les droits de douane indiens, élevés dans les années 1980, ont été considérablement réduits depuis le lancement des réformes de 1991 et lors des négociations du Cycle d'Uruguay, qui ont conduit à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Depuis lors, la tendance séculaire en Inde est à une réduction progressive des droits de douane applicables, année après année.

D'un point de vue technique, les pays appliquent deux types de droits de douane. Le premier est le droit de douane appliqué,

qui, comme son nom l'indique, correspond au droit de douane réel (généralement ad valorem) imposé à la frontière lorsqu'un bien étranger entre dans un pays.

L'autre est celui des tarifs consolidés, qui constituent le tarif maximum qu'un pays peut imposer sur un produit étranger en vertu d'une obligation légale découlant de ses engagements de nation la plus favorisée (NPF) envers l'OMC.

Il va sans dire que la guerre tarifaire lancée par les États-Unis viole leurs engagements au titre des accords de l'OMC. Or, l'OMC elle-même est moribonde depuis un certain temps. Il convient également de noter que les droits de douane ne peuvent être identiques pour tous les pays. Il est évident que les pays en développement à faible revenu se verront imposer des droits de douane plus élevés (pour les raisons évoquées précédemment) que les pays du G7. Alors, où se situe l'Inde dans tout cela ? Lorsque l'Inde est évaluée sur la base de ses droits de douane, deux paramètres sont utilisés :

la moyenne simple des droits de douane et les droits pondérés en fonction des échanges. Si l'on utilise la première mesure, les droits de douane indiens semblent élevés (15,98 %). Mais cela est à bien des égards théorique, car pour la plupart des biens entrant sur le marché indien, c'est le droit de douane appliqué pondéré en fonction des échanges qui compte. Or, le droit de douane pondéré en fonction des échanges que l'Inde maintient est de 4,6 %, un niveau très respectable. Ce niveau de droits de douane contredit les affirmations selon lesquelles l'Inde serait un roi des droits de douane.

Les moyennes simples faussent la situation, car elles traitent tous les produits de la même manière, quel que soit le volume des échanges. Alors, pourquoi y a-t-il une telle différence entre la moyenne simple des droits de douane et les droits pondérés en fonction des échanges de l'Inde ?

L'Inde maintient des droits de douane relativement élevés sur l'agriculture et l'automobile. Dans les deux cas, l'objectif principal de ces droits est de protéger l'industrie nationale. L'agriculture indienne est unique en son genre et ne ressemble à aucun autre grand pays au monde. Environ 50 % de la population indienne, immense, dépend directement ou indirectement de l'agriculture. De plus, l'agriculture indienne n'est pas mécanisée et les exploitations agricoles sont si petites que l'agriculture est une question de survie et non de commerce. Demander à l'Inde d'ouvrir son secteur agricole aux importations revient à lui demander de se suicider, ce qu'aucun gouvernement élu indien n'accepterait. Cette demande est d'autant plus flagrante que les agriculteurs occidentaux bénéficient de subventions directes et indirectes.

Compte tenu de tout cela, l'Inde maintient des droits de douane relativement élevés sur les produits agricoles, avec des taux moyens d'environ 33 % sur la viande, les produits laitiers, les fruits et les céréales. Mais cela n'est pas surprenant si l'on considère que le taux moyen de l'Union européenne est de 37,5 % sur les produits laitiers, allant jusqu'à 205 %, et jusqu'à 261 % sur les fruits et légumes. Comparez cela au Japon, dont le taux est de 61,3 % sur les produits laitiers, allant jusqu'à 298 %, et jusqu'à 258 % sur les céréales, et 160 % sur la viande et les légumes.

Ou encore à la Corée du Sud, dont la moyenne est de 54 % sur les produits agricoles, 800 % sur les légumes et 300 % sur les fruits. Qui est le roi des droits de douane dans l'agriculture, pourriez-vous demander ? Quant à l'automobile, ce secteur crée des emplois de masse et est crucial pour cette raison.

Même les niveaux tarifaires moyens simples de l'Inde, à 15,98 %, sont conformes aux normes mondiales pour les économies en développement. Le Bangladesh (14,1 %), l'Argentine (13,4 %) et la

Turquie (16,2 %), qui sont tous des pays ayant un PIB par habitant comparable ou supérieur, maintiennent des tarifs similaires ou plus élevés.

Concernant les États-Unis affirmant que leurs exportations de produits non agricoles sont confrontées à des barrières tarifaires en Inde, il convient de noter que les exportateurs américains sont souvent confrontés à des droits de douane équivalents, voire inférieurs, en Inde par rapport à de nombreux concurrents asiatiques. Dans le secteur de l'électronique et des technologies, par exemple, l'Inde applique des droits de douane nuls sur la plupart des matériels informatiques, semi-conducteurs, ordinateurs et pièces détachées, avec des droits de douane moyens de 10,9 % sur l'électronique et de 8,3 % sur les machines informatiques. En comparaison, le Vietnam applique un tarif douanier de 8,5 % sur les équipements électroniques, pouvant aller jusqu'à 35 %. La Chine applique un tarif douanier de 5,4 %, pouvant aller jusqu'à 20 % sur les produits électroniques et jusqu'à 25 % sur les machines informatiques.

L'Indonésie applique un tarif douanier de 6,3 % sur les équipements électroniques, pouvant aller jusqu'à 20 %, et jusqu'à 30 % sur les machines informatiques.

Il est vrai que l'Inde maintient une protection tarifaire justifiée sur ses marchés agricoles, laitiers et automobiles pour des raisons valables. Mais ses droits de douane pondérés en fonction des échanges appliqués dans d'autres secteurs ne justifient en rien son appellation de « roi des tarifs douaniers ».

Le Dr Mohan Kumar est un ancien ambassadeur indien et directeur général du nouvel Institut Jadeja Motwani pour les études américaines à l'Université mondiale OP Jindal. *Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur.*

WORKSHOP INTERNATIONAL SUR LE PATRIMOINE MONDIAL

Les trésors arabo-africains en débat à Alger

Alger accueille depuis lundi, 8 septembre, un workshop international inédit consacré à l'évaluation préliminaire des dossiers d'inscription au patrimoine mondial en Afrique et dans les pays arabes.

Placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) et l'UNESCO, cette rencontre réunit des experts venus d'une quinzaine de pays pour réfléchir à une stratégie commune visant à renforcer la visibilité du patrimoine arabo-africain sur la scène mondiale.

En présence du ministre Zouhir Ballalou, du directeur général de l'AWHF, Albino Jopela, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari ainsi que de représentants de l'ICOMOS et de l'UICN, en plus d'experts venus d'une quinzaine de pays africains et arabes, les débats ont porté sur la préparation de dossiers solides, la mise à niveau des cadres et le soutien aux projets de classement.

Cette initiative, qui coïncide avec la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), réaffirme le rôle de l'Algérie comme acteur central de la coopération culturelle et patrimoniale. Ce rendez-vous se poursuivra jusqu'au 11 septembre.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre de la Culture a indiqué que l'organisation de ce workshop international, "constitue une étape importante pour définir une nouvelle stratégie visant à renforcer la présence du patrimoine arabe et africain sur la liste du patrimoine mondial, et à élaborer une vision d'avenir commune contribuant à la sécurité culturelle, à la préservation de la mémoire et à l'exploitation des industries créatives comme levier du développement durable".

Ce workshop se veut "le prolongement naturel du rôle historique de l'Algérie en tant que terre de civilisations et de diversité culturelle ancestrale, et comme carrefour essentiel de la coopération arabo-africaine", a-t-il précisé, soulignant qu'il "reflète notre engagement collectif à protéger et préserver notre patrimoine commun, étant l'un des principaux fondements pour bâtir des sociétés plus cohésives et plus résilientes face aux défis de l'avenir". "L'Algérie a procédé, en juin et en septembre 2025, à la mise à jour de sa liste indicative pour y inclure 12 sites supplémentaires candidats au classement, dans une démarche stratégique visant à accroître le nombre de ses sites inscrits et à conforter sa place culturelle à l'échelle mondiale", a-t-il précisé, soulignant que



ces efforts s'inscrivent "en droite ligne de la vision éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse de souligner l'importance de la culture en tant que levier fondamental dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, mais aussi de la préservation de la mémoire nationale et de la valorisation du patrimoine dans ses dimensions de développement, tout en s'ouvrant à la transformation numérique et à l'innovation".

UNE STRATÉGIE COMMUNE POUR RENFORCER LA PRÉSENCE ARABO-AFRICAINE

A cette occasion, il a tenu à saluer "le rôle central du Fonds pour le Patrimoine mondial africain (AWHF) dont les principales missions consistent à renforcer la protection et la valorisation du patrimoine mondial africain, à mettre à niveau les cadres spécialisés, et à accorder un soutien technique et financier aux pays africains dans le processus d'inscription de leurs sites à la Liste du patrimoine mondial, en application des lignes directrices de mise en œuvre de la Convention de 1972 concer-

nant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel".

Dans ce cadre, M. Ballalou a cité des statistiques mettant en évidence "l'injustice dont souffre le patrimoine en Afrique et dans les pays arabes, qui se traduit par un retard considérable dans le classement du patrimoine de ces deux régions à l'échelle mondiale", précisant que "122 sites (culturels, naturels et mixtes) ont été classés, soit un taux de 8.97 %, dans 38 pays africains, alors que 97 sites (culturels, naturels et mixtes) ont été classés, soit un taux de 7.77 %, dans 18 pays arabes".

De son côté, le directeur du Fonds pour le Patrimoine mondial africain (AWHF), Albino Jopela, a salué "cette initiative qualitative et les efforts consentis par l'Algérie pour renforcer la protection et la préservation du patrimoine africain et arabe, ainsi que son soutien au travail des experts dans ce domaine afin d'élaborer une stratégie commune pour la préparation de nouveaux dossiers complets d'inscription des sites culturels, naturels et mixtes, en vue de renforcer la présence de l'Afrique et des pays arabes au sein de la liste du patrimoine mondial".

Pour sa part, la coordinatrice du workshop international de formation, Rim Kelouaze (Algérie), a évoqué les objectifs de ce workshop, les résultats attendus et la méthodologie de travail.

Elle a, en outre, rappelé le précédent workshop de haut niveau, tenu en juillet dernier, en prélude à cette rencontre, précisant que ce workshop sera l'occasion de "présenter, d'examiner et d'évaluer des dossiers proposés concernant des sites culturels et naturels".

Lors de la première journée du workshop, les dossiers de 15 pays concernant des sites culturels, naturels et mixtes proposés pour inscription à la liste indicative du patrimoine mondial ont été passés en revue, à l'instar de la Tunisie, du Burundi, du Cameroun, du Gabon et de la Guinée. Il s'agit, entre autres, de 12 dossiers relatifs à l'Algérie portant sur le parc national du Djurdjura, le parc national d'El-Kala, "Ighamaoune", le patrimoine archéologique de la ville de Tébessa, les ksour de l'Atlas saharien algérien et les Mausolées Royaux de l'Algérie antique.

A. B. / Agence

HAMID BENMÉZIANE AU JEUNE INDÉPENDANT

«L'art a perdu sa primauté face à l'argent»

IL EST de ces hommes et de ces femmes que les aléas de la vie empêchent, bien souvent, d'exprimer pleinement leurs immenses talents dans leur domaine de prédilection. Tel est le cas de Hamid Benméziane, originaire de Draâ Ben Khedda, compositeur de musique, auteur, interprète et arrangeur. Né le 25 avril 1961 dans cette même ville, l'artiste a signé, entre autres, la composition musicale du film documentaire L'homme de la paix, consacré au cinéaste français René Gautier et réalisé en 1999 par AHCène Osmani. « Je souhaiterais que d'autres compositions de musique cinématographique me soient commandées par des réalisateurs », a-t-il confié au Jeune Indépendant. « Même des commandes venant des studios d'Hollywood seraient honorées », ajoute-t-il, témoignant de la confiance en son talent.

Pourtant, dès l'an 2000, Hamid Benméziane s'est éloigné

du domaine artistique. Un retrait que l'on pourrait qualifier de « mitigé », et qu'il justifie par le manque de temps à consacrer à la musique, mais aussi, et surtout, par l'absence d'intérêt des éditeurs pour les œuvres de qualité. « Il y a un manque de maisons d'édition aux véritables performances professionnelles. Beaucoup négligent l'authenticité artistique de l'œuvre dont elles assurent la diffusion », regrette-t-il. Et d'ajouter avec amertume : « En général, des compositions légères, garantes de rentrées d'argent, intéressent hélas bon nombre d'éditeurs ».

Côté production, Hamid Benméziane compte quatre albums réalisés et disponibles dans l'espace dit « underground ». Le premier, intitulé Nestahel, comporte six chansons ; le deuxième, Ana n'eghenni, quatorze titres ; le troisième, Methier, neuf morceaux ; et enfin le quatrième, Ya dra, onze chansons. En parallèle, il met également son

talent d'arrangeur au service d'autres chanteurs, tels que Hakim Redouani et Farid Bag.

S'il se dit contrarié par la primauté de l'argent sur l'art, l'artiste reste optimiste quant au retour d'un temps où la création et l'authenticité primaient. Son fils Islam partage cette conviction : il croit dur comme fer que son père a encore beaucoup à offrir à la culture et à la musique. Entre le père et le fils, une tendre complicité s'est traduite par la mise en place d'un petit studio familial. « C'est dans cet espace intime que j'écris mes chansons, compose mes musiques, assure l'arrangement. Une fois le produit terminé, mon fils le diffuse sur les réseaux sociaux comme YouTube, Amazon Music, Apple Music, etc. », explique Hamid. C'est ainsi que l'artiste continue à maintenir le lien avec ses fans mélomanes, en attendant des jours meilleurs.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

COUPE DU MONDE 2026 (Q)

L'Algérie freinée à Casablanca

À l'occasion de la huitième journée des qualifications pour la Coupe du monde 2026, l'Algérie et la Guinée se sont quittées dos à dos, ce lundi, au Stade Mohammed V de Casablanca (Maroc), sur un score nul et vierge (0-0). Inefficaces, à l'image d'un Mohamed Amoura qui n'était que l'ombre de lui-même, et passés tout près de concéder le but à plusieurs reprises, l'Algérie conserve les commandes du groupe mais voit la concurrence se rapprocher.

Côté guinéen en revanche, ça se complique sérieusement. L'Algérie lançait les hostilités avec une passe bien inspirée d'Hicham Boudaoui pour Mohammed Amoura sur la droite. Mais l'attaquant de Wolfsburg se faisait devancer par Moussa Camara, sorti loin de sa cage (7e). Sept minutes plus tard, les Fennecs manquaient de peu l'ouverture du score. Parfaitement lancé en profondeur par Riyad Mahrez à droite, Amoura, parti à la limite du hors-jeu, se présentait seul devant M. Camara. L'avant-centre de 25 ans oubliait délibérément Saïd Benrahma, qui offrait une solution à gauche, pour ensuite perdre son duel face au gardien guinéen, auteur d'une belle parade (14e). Échaudé, le Syli National augmentait sensiblement le curseur. L'Algérie se retrouvait dans les cordes. Elle pouvait alors remercier Alexis Guendouz, devant une reprise de Morlaye Sylla en bas de son poteau gauche (27e). Quelques secondes plus tard, elle était tout heureuse de voir le nouveau joueur de Damac FC tirer au-dessus, après un bon décalage de Serhou Guirassy (27e). Amoura pas à son avantage À la demi-heure de jeu, Mohamed Tougaï faisait don de son corps au premier poteau, à gauche, pour repousser un dangereux centre pour Guirassy (30e). Sans autre solution, les Fennecs se limitaient à de longs dégagements plein axe, en pariant sur la vitesse d'Amoura pour faire la différence tout seul aux avant-postes.

Des tentatives toutes soldées par des échecs. Puisque l'attaquant de poche (1,70m) se faisait sevrer systématiquement par la défense guinéenne, souveraine dans les airs.

D'autre part, l'ex-pensionnaire de la Royale Union Saint-Gilloise faisait preuve d'une imprécision inhabituelle dans le dernier geste. Ce qui coûtait l'ouverture du score aux Fennecs à deux nouvelles reprises.

Le natif de Sétif touchait le poteau à la 38e avant d'expédier sa reprise au-dessus du but vide, alors que M. Camara avait repoussé une frappe lointaine de Mahrez (50e). Dans une fin de match plus débridée, Chaïbi manquait de spontanéité sur une contre-attaque, et voyait Dembo Sylla contrer sa frappe de justesse au point de penalty (82e).

L'Algérie en ballotage favorable, la Guinée dans le dur

Déjà informée avant le coup d'envoi qu'elle ne pouvait pas se qualifier dès ce lundi, l'Algérie doit donc se contenter du partage du nul. Les Fennecs ne comptent désor-



mais plus que quatre points d'avance sur leurs dauphins, l'Ouganda, vainqueur de la Somalie (2-0), et le Mozambique, tombeur du Botswana (2-0). Ils devront attendre octobre et l'avant-dernière journée pour pouvoir valider leur billet. Ce sera contre la lanterne rouge, la Somalie, le faire-valoir du groupe G. Pour la Guinée, la qualification directe pour la Coupe du monde est désormais hors de portée. Il faudra absolument gagner leurs deux derniers matchs contre le Mozambique et le Botswana pour espérer accéder aux barrages.

«c'est un nul», les critiques s'abattent sur Petkovic après la Guinée

Tenue en échec par la Guinée (0-0) lundi à Casablanca, l'Algérie a déçu. Malgré la qualification quasiment acquise pour la Coupe du monde 2026, la presse nationale n'a pas épargné le sélectionneur Vladimir Petkovic, dont les choix et le discours interrogent.

« C'est un nul ! » titre Le Soir d'Algérie en une, avec une photo de Petkovic en gros plan. Le quotidien résume l'impression générale : les Verts sont « passés à côté », après avoir déjà peiné face au Botswana (2-1). Longtemps critiqué pour ses compositions, le sélectionneur est accusé de s'entêter : « Il dispose d'une pléiade de jeunes joueurs sur le banc, mais il a préféré reconduire les mêmes, pourtant dépassés, à l'image du capitaine Riyad Mahrez ou

encore de Saïd Benrahma. » Même constat pour La Gazette du Fennec, qui voit dans cette déception un dangereux parallèle avec Djamel Belmadi, l'ancien coach.

« Petkovic se mure dans des idées qui présentent certaines similitudes avec celles de son prédécesseur, dont l'inertie tactique l'a mené à la ruine », analyse le média. Sur les réseaux, Nabil Djellit a également livré une critique tranchante : « Petkovic a remis de l'ordre mais il ne bâtit pas une équipe. Il assure le coup avec des joueurs opérationnels... et des CV. Ça peut suffire pour des résultats corrects, pas plus. » Pour le journaliste, l'Algérie « perd du temps », tout comme ses jeunes talents laissés sur la touche. Un discours vient accentuer ce malaise. Car si l'impression dominante est que les Fennecs ont souffert et auraient même pu perdre, le technicien helvético-bosnien a tenu un discours en décalage : « Je ne suis pas d'accord pour dire que la Guinée a été meilleure que nous. En deuxième mi-temps, nous avons été bons. » Une analyse qui contraste fortement avec l'unanimité médiatique sur la faiblesse de l'Algérie lundi soir. Un tournant en octobre ? Avec ce nul, l'Algérie conserve la tête de son groupe mais voit ses poursuivants revenir à 4 points à 2 journées de la fin. Si le danger immédiat est évité, le jeu produit inquiète et les critiques s'intensifient. A trois mois de la CAN 2025, Petkovic et ses hommes devront se montrer bien plus convaincants en octobre contre la Somalie et l'Ouganda.

Pour la Guinée, Petkovic devrait plutôt remercier les autres équipes du groupe "G"

Au moment de connaître la composition du groupe "G" après le tirage au sort tenu en juillet 2024, tout le monde s'accordait à dire que la Guinée était le premier concurrent direct de l'Algérie dans les éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Dans les confrontations directes, c'était le cas. Mais sur un aspect plus général, les Guinéens se sont retrouvés hors course au bout de 8 journées. Et ce ne sont pas vraiment les Fennecs de Vladimir Petkovic qui les ont gardés à distance. Ce lundi, au sor-

tir du nul (0-0) face à la Guinée au stade Mohamed V de Casablanca (Maroc), Petkovic, sélectionneur de l'EN, se réjouissait de s'être mis hors de portée du Syli National. « La Guinée est une belle équipe. On a eu des occasions pour faire la différence, mais on n'a pas su les concrétiser. L'important, c'est qu'on les a écartés de la course au Mondial », a lancé le successeur de Djamel Belmadi qui lui a – fait notable – légué 6 points en débutant parfaitement les qualifiés.

L'Algérie n'a pris qu'un point sur 6 face à la Guinée : Insuffisant !

Le « on les a écartés » sonne faux. Certes, le nul d'aujourd'hui a planté le dernier clou dans le cercueil des camarades de Serhou Guirassy. Cependant, s'ils sont sortis de la course, c'est parce qu'ils ont laissé des plumes contre l'Ouganda (défaite à Kampala 1-0), la Somalie, qui a pris son seul point dans ces qualifications face à la Guinée (0-0) en Côte d'Ivoire, mais aussi le Botswana (défaite 1-0). C'est un total de 8 points que les Guinéens pouvaient récolter si l'on se fie au papier. Virtuellement, ils auraient 18 points à ce stade. Ce qui veut dire qu'ils auraient collé à El-Khadra (19 points) jusqu'au bout. Par ailleurs, Petkovic n'a pas pu battre les Guinéens qui lui ont infligé sa seule défaite en officiel et n'a pu leur marquer qu'un seul des 19 buts de l'Algérie dans cette campagne. L'on se demande légitimement alors comment il se débrouillera face aux vrais cadors du continent. En considération des dernières prestations et l'approche aseptisée que montre le technicien d'origine bosnienne, on peut craindre qu'il loupe certains voyants qui sont au rouge.

Officiel : Somalie – Algérie, domiciliation fixée !

Pour le compte de la 9e journée des éliminatoires du Mondial-2026, l'Algérie sera appelée à se déplacer chez la Somalie, lanterne rouge du groupe G. Un match décisif que les Verts joueront finalement à domicile dans la mesure où leur adversaire, sans domicile fixe, a accepté de les recevoir en Algérie.

Leader de son groupe avec 19 points, l'Algérie n'a besoin officiellement que de trois points pour entériner sa qualification en Coupe du Monde 2026 peu importent les résultats des autres protagonistes. Une mission que les Fennecs pourront réaliser chez eux en Algérie. En effet, La Gazette du Fennec est en mesure d'affirmer grâce à des sources sûres que le match Somalie-Algérie se jouera en terres algériennes. Les Fédérations somalienne et algérienne ont convenu en effet que les Ocean Stars accueillent les Verts pour le compte de la 9e journée en Algérie. Selon nos sources, le nom de la ville et du stade qui devront accueillir cette rencontre attendent la désignation. Il est peu probable, cela étant dit, que le match se joue à Tizi-Ouzou. A moins que la FAF ne décide de localiser le match Algérie-Ouganda ailleurs, parce que la Somalie aura à recevoir à deux reprises lors de la 9e et 10e journées c'est pourquoi il faudra l'installer dans une seule et même enceinte durant la fenêtre FIFA du mois d'octobre. Pour rappel, la Somalie a reçu à chaque fois dans un pays différent depuis le début de la campagne éliminatoires.



JSK : ZINNBAUER

"L'équipe-type, un casse-tête chinois"

Alors que le coach de la JS Kabylie, Josep Zinnbauer, a promis après le deuxième semi-échec concédé par son équipe devant Akbou de s'occuper du problème physique dont souffrent certains de ses joueurs qui ont raté la préparation d'intersaison, la multiplication des rencontres risque de chambouler son programme.



Son équipe est appelée à jouer ce vendredi face au MCO puis mardi prochain face à l'ES Mostaganem avant de s'envoler au Ghana où elle affrontera Bibiani Goldstars pour le compte du premier tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. En 10 jours, elle jouera 3 matchs et à son retour elle sera également soumise à un rythme infernal. Et avec toute la fatigue qu'engendrera ce long déplacement même à bord d'un vol spécial, il sera impossible à Zinnbauer de soumettre les joueurs qui accusent un retard sur le plan physique à une grande charge de travail. Au contraire, lorsqu'un joueur fait des déplacements, il aura besoin de récupération, sinon cela se répercutera sur sa forme.

De ce fait, Zinnbauer se trouve entre l'enclume et le marteau et l'équipe risque encore de payer les frais de l'absence de plusieurs éléments à la préparation d'intersaison. Le coach allemand a reconnu ouvertement qu'en plus du manque de cohésion, il devra travailler le volet physique à cause de la méforme de certains éléments. Tout le monde a constaté que les équipiers de Boudoubou ont du mal à terminer leurs matchs en ce début de saison, alors que la saison dernière, ils les terminaient en force, ce qui leur avait permis de faire une remontée spectaculaire. En raison de la méforme physique de certains joueurs, le onze aligné par Zinnbauer notamment lors du dernier match face à Akbou a suscité des interrogations. Il connaît mieux que quiconque son

groupe, mais il a suffi que quelques éléments ne soient pas à la hauteur pour que des voix s'élèvent par rapport au choix de l'équipe-type. Il avait titularisé Akhrib et Lahmeri lors de la première rencontre face à l'ESBA, mais il a été contraint de les reléguer sur le banc le match d'après à cause de leur méforme. Malheureusement, Merghem auquel il a fait confiance face à Akbou n'était que l'ombre de lui-même sans parler de Boudjemaâ et Nechat qui ne sont toujours pas au top de leur forme. Zinnbauer a cerné les faiblesses de son équipe, mais il ne dispose pas d'assez de temps devant lui pour travailler tous les aspects (physique et technico-tactique). C'est pour cela qu'il demande aux supporters d'être patients. Il sait que sans leur soutien, il lui sera difficile d'apporter les correctifs nécessaires avant la prochaine trêve hivernale. Heureusement qu'il dispose de joueurs de haut niveau capables de faire la différence. Il faut reconnaître qu'il y a eu plusieurs satisfactions lors des deux premiers matchs avec Bada, Messaoudi, Hadid, Hamidi, Benchaâ et Mahious qui ont montré de belles choses. Même si Mahious n'a marqué aucun but, il a tout donné et a pesé sur les défenses adverses. Il a juste besoin d'un but pour se libérer.

JSK - LA DIRECTION RASSURE: «MEDANE SE PORTE BIEN»

La direction de la JS Kabylie a tenu, via un communiqué officiel, à rassurer tous les supporters concernant l'état de santé du directeur sportif général, Hakim Medane. La direction de la JSK a indiqué que Medane se porte bien après avoir subi une opération réussie: «La direction de Jeunesse Sportive de Kabylie tient à informer l'ensemble de ses supporters que M. Hakim Medane, Directeur Général Sports, se porte bien, à la suite d'une intervention chirurgicale réussie. Nous lui adressons nos vœux les plus sincères de prompt rétablissement et espérons le retrouver très rapidement parmi nous.» lit-on dans un communiqué publié sur la page Facebook officielle de la JSK.

USMA – USMK SE JOUERA AU STADE MUSTAPHA TCHAKER

LE MATCH USM Alger – USM Khenchela, comptant pour la 4ème journée de la Ligue 1 Mobilis, se jouera au stade Mustapha Tchaker. «La direction de l'USMA annonce que la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé d'organiser le match de notre équipe contre l'USM Khenchela, comptant pour la quatrième journée du championnat de Ligue 1, au stade Mustapha Tchaker de Blida, le samedi 13 septembre 2025, à partir de 19h.» lit-on dans un communiqué du club sur sa page Facebook. La même source a ajouté que «6 000 billets sont réservés pour ce match, et seront mis en vente le vendredi 12 septembre, au stade Omar Hamadi, à partir de 9h.»

PARADOU AC:

Dziri suspendu jusqu'à son audition

L'ENTRAÎNEUR du Paradou AC, Billel Dziri a été suspendu par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), jusqu'à son audition le mercredi 10 septembre, a annoncé l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel. Le premier responsable de la barre technique du PAC est suspendu suite à ses déclarations à l'issue du match disputé face à l'USM Alger. Pour sa part, le capitaine de l'Entente de Sétif, Akram Djahnit a écopé d'une suspension de quatre matchs pour avoir insulté l'arbitre du match face au MC El Bayadh.

ASO CHLEF:

la direction annonce le départ d'Evra Agbagnio

LA DIRECTION de l'ASO Chlef a annoncé, ce lundi, le départ de son attaquant togolais, Evra Agbagnio. Considéré comme la révélation de l'ASO, Agbagnio a été le meilleur buteur de l'équipe la saison dernière avec 10 buts. Convoité par plusieurs formations, Evra Agbagnio vient officiellement de rejoindre la club libyen d'Al Ittihad Tripoli.

L'annonce a été faite par la direction de l'ASO Chlef via la page Facebook officielle du club. La direction de l'ASO a également indiqué avoir décidé de gérer cette situation de manière à servir, avant tout, les intérêts de l'équipe, considérant que ce transfert apportera une importante aide financière à la trésorerie du club, ce qui bénéficiera à son projet sportif.

LIGUE 1 MOBILIS

Juan Carlos Garrido nouvel entraîneur du MC Oran

LE MC ORAN a annoncé, lundi soir, l'arrivée de l'entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido à la tête de l'équipe première évoluant en Ligue 1 de football pour succéder à Hubert Velud, démissionnaire de son poste il y a quelques semaines. Cette nomination intervient alors que le club a déjà disputé les trois premières journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, où il a récolté 4 points (une victoire, un match nul et une défaite). Né le 29 mars 1969, Juan Carlos Garrido est un technicien espagnol expérimenté, connu dans le milieu du football africain et international pour ses multiples passages dans des clubs de renom. Son palmarès comprend notamment une coupe de la CAF remportée avec Al-Ahly du Caire (2014) ainsi que des expériences en Europe, au Moyen-Orient

et en Afrique du Nord. Il a également exercé en Algérie sous les couleurs de l'USM Alger lors de l'avant-précédent exercice. Grâce à son profil et à sa philosophie de jeu moderne, Garrido est perçu, dans les milieux des Hamraoua, comme une valeur ajoutée technique importante pour le club oranais, qui cherche à retrouver son lustre d'antan.

La MC Oran avait initialement engagé le coach Hubert Velud, mais les deux parties ont résilié le contrat d'un commun accord avant même que le championnat ne commence. Le choix de Garrido semble répondre à une volonté de l'administration du club de rectifier le tir rapidement et de miser sur l'expérience d'un entraîneur habitué aux joutes africaines, estiment les observateurs.



Comment optimiser LinkedIn : 3 points essentiels à maîtriser

Tomer Cohen, directeur produit de LinkedIn, supervise l'expérience utilisateur, le design et les opérations clients.

Nous avons évoqué son expérience professionnelle et ses objectifs à long terme. Je lui ai également demandé ses conseils pour tirer le meilleur parti de LinkedIn. Existe-t-il un moyen de contourner le système ? « Laissez-moi vous donner le secret », a déclaré M. Cohen. « Ce sont les trois seules choses que vous devez maîtriser. Si vous les maîtrisez toutes, LinkedIn peut devenir un véritable atout. » Alors, quels sont les trois fondamentaux pour faire de LinkedIn un véritable atout ?

Soigner sa présentation

Selon Tomer Cohen, la première chose à faire est de créer un profil public : « Assurez-vous que votre profil, même si cela peut paraître rudimentaire, soit impeccable. »

Il ajoute qu'il est important de vérifier votre identité. Ce statut signifie que la pièce d'identité officielle d'un membre a été vérifiée par l'un des partenaires de LinkedIn. « La vérification signale à l'ensemble de l'écosystème que vous êtes actif ».

Les utilisateurs de LinkedIn souhaitent se connecter et collaborer avec des personnes authentiques et impliquées. « Vous ne voulez pas avoir quelqu'un dans votre communauté dont vous ignorez la photo et les activités ».

Une fois votre profil créé et vérifié, peaufinez-le pour booster votre présence en ligne. « Plus vous développez votre profil, plus vous indiquez à l'écosystème : « Voici ce qui m'intéresse. »

LinkedIn se dote de sa propre suite d'outils vidéo

Se concentrer sur son réseau

La deuxième règle d'or édictée par Tomer Cohen est de comprendre que tout sur LinkedIn passe par votre réseau.

« Ce qui, à mon avis, différencie LinkedIn, c'est la façon dont les professionnels peuvent utiliser le réseau pour atteindre leurs objectifs et trouver l'inspiration professionnellement grâce à une communauté. » Il explique que les utilisateurs doivent comprendre que leur communauté est leur réseau : « Tout commence donc par les personnes que vous connaissez et avec lesquelles vous avez travaillé. »

Les membres qui réussissent consacrent beaucoup de temps à entretenir leur réseau. « Construisez-le, car vous travaillerez avec des personnes tout au long de votre vie. Ensuite, vous aurez envie de suivre des membres que vous ne connaissez peut-être pas, et qui ne vous connaissent pas non plus, mais dont les propos



Tomer Cohen, directeur produit de LinkedIn, partage ses conseils pour tirer le meilleur parti de ce réseau social et dévoile les prochaines étapes de la plateforme.

sont importants pour votre art et votre travail », souligne-t-il.

Malgré l'essor de l'intelligence artificielle (IA) et son impact sur le monde du travail, Tomer Cohen est convaincu que les relations interpersonnelles resteront essentielles à la réussite.

« Dans le monde de l'IA, vous continuerez à contacter les personnes. Ces connexions sont essentielles pour accomplir vos tâches ».

« Par exemple, lorsqu'une personne souhaite faire passer un entretien à un candidat, elle contactera quelqu'un de son réseau et lui demandera : « Salut, vous avez travaillé avec John. Comment était-il ? »

Interagir avec tout le monde

La réussite durable sur LinkedIn repose sur la communication. « Transaction, communication, partage, publication », énumère Tomer Cohen. « Je considère LinkedIn comme un investissement important et à long terme. »

Tomer Cohen nous a donné l'exemple d'un de ses professeurs de MBA à l'Université de Stanford. Il y a six mois, il a rencontré cet enseignant, qui lui a expliqué qu'il avait développé sa présence sur LinkedIn après avoir appris que cette plateforme était un excellent moyen de partager ses idées. « Il s'agit de quelqu'un qui n'avait jamais utilisé les réseaux sociaux,

et soudain, sur LinkedIn, il partage ce qu'il construit depuis de très nombreuses années : son travail », explique notre interlocuteur.

« Il obtient des conférences. Il est invité par des personnalités de haut rang à parler de ses recherches sur le capital-risque. C'est une visibilité comme il n'en a jamais eue auparavant. Mais cela n'aurait pas eu lieu s'il ne se concentrait que sur sa propre identité. Il a dû commencer à interagir avec d'autres personnes pour développer son réseau. »

Quel avenir pour LinkedIn ?

LinkedIn a déjà lancé de nouveaux outils basés sur l'IA, notamment Job Match, une fonctionnalité qui compare les profils des candidats à un poste vacant, et Hiring Assistant, son agent d'IA capable de prendre en charge les tâches répétitives des recruteurs, comme la mise au point des descriptions de poste et la recherche de candidats adaptés.

Tomer Cohen a brossé un tableau de ce à quoi pourrait ressembler l'expérience utilisateur LinkedIn dans 24 mois.

LinkedIn développera des outils plus personnalisés pour les utilisateurs finaux.

« Je pense que ce travail commence par la manière dont nous vous aidons, en tant que membre ou client, à naviguer dans ce monde du travail en profonde mutation », explique-t-il.

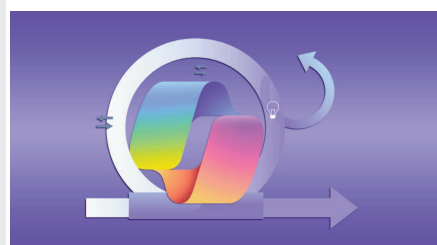
« Si vous êtes membre de LinkedIn et, par exemple, en recherche d'emploi, comment le processus passe-t-il de la recherche d'emploi à la possibilité de développer l'intégralité de votre carrière sur LinkedIn ? »

La nouvelle fonction IA de LinkedIn joue les assistants de carrière

Cohen envisage l'utilité de l'IA et d'autres services basés sur les données : « Vous pourriez ainsi réfléchir aux emplois disponibles et aux compétences dont vous avez besoin, et un partenaire vous accompagnera tout au long du processus. »

Il cite une étude de LinkedIn qui suggère que 70 % des compétences requises pour les emplois actuels changeront d'ici 2030 en raison de l'essor de l'IA. Ces technologies émergentes transformeront également les plateformes de réseaux sociaux. « Je pense que, de manière générale, en matière de technologie, on verra de plus en plus d'expériences personnalisées, car leur coût de développement est en baisse. Je peux donc créer davantage pour vous, organiser davantage pour vous », détaille Tomer Cohen. « Les utilisateurs verront des versions personnalisées des applications, car les développeurs peuvent le faire. En réduisant le coût de la technologie, on augmente le débit, idéalement la qualité, et on obtient alors une expérience hautement personnalisée. »

Microsoft lance la version bêta de Copilot dédié aux jeux vidéo



BLOQUÉ dans un jeu sur Xbox ? Copilot est là pour vous aider.

Microsoft vient d'introduire la version bêta de Copilot for Gaming, un chatbot IA que l'entreprise décrit comme « l'allié ultime du jeu ». Bien qu'encore en développement, cette première version permet

aux joueurs de poser un large éventail de questions par écrit ou à l'oral sur un jeu en particulier ou sur les performances globales.

L'IA fournira des conseils et des retours utiles.

Un assistant de jeu personnel Copilot for Gaming est là pour vous aider à surmonter les difficultés que vous pourriez rencontrer en jouant à un jeu particulier et à développer vos compétences au fil du temps.

Pour répondre à une question textuelle ou vocale, Copilot consulte votre profil d'activité Xbox personnel tout en récupérant des informations pertinentes dans la recherche Bing si nécessaire.

Microsoft présente ce service comme un outil permettant aux joueurs de gagner du temps (les dix minutes nécessaires pour se

souvenir de la fabrication d'une épée dans Minecraft, par exemple) afin qu'ils puissent se concentrer sur les aspects les plus stimulants et gratifiants de la tâche à accomplir.

Les nouveaux agents IA de Microsoft aident les professionnels de la sécurité à lutter contre les dernières menaces cyber. La version bêta de Copilot for Gaming est désormais disponible via l'application Xbox pour Android et iOS aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, à Singapour et dans certaines autres régions, mais pas encore en France. Microsoft a indiqué que cette liste serait étendue ultérieurement.

Les utilisateurs d'appareils Android peuvent télécharger l'application directement depuis le Google Play Store. Pour iOS, il faut s'inscrire via le service TestFlight de Microsoft.

Les places sont limitées et actuellement complètes, ce qui signifie que seuls ceux qui se sont inscrits tôt auront accès à la fonctionnalité bêta.

Copilot pour tous

Initialement lancé sous le nom de Bing Chat, Copilot a été introduit début 2023. Le chatbot a été développé sur GPT-4, le modèle de langage étendu qui alimente ChatGPT d'OpenAI. Microsoft est un investisseur majeur dans OpenAI depuis 2019.

Copilot AI arrive dans votre boîte de réception Outlook : voici les nouveautés. À l'instar de ses principaux concurrents de la Silicon Valley, Microsoft s'efforce d'intégrer des services d'IA générative à l'ensemble de ses plateformes et services. Copilot for Gaming n'est que la dernière étape vers cet objectif.

Comment Apple, Google et Microsoft veulent nous sauver des "deepfakes"

Pour lutter contre la désinformation induite par l'IA, les géants de la tech doivent collaborer pour adopter ces normes ouvertes. L'absence d'Apple et de X soulève des inquiétudes.

Lessor des contenus générés par l'IA met l'innovation et l'inquiétude au premier plan du paysage médiatique. Des images, des vidéos et des enregistrements vocaux hyperréalistes peuvent désormais être créés par toute personne ayant accès à des outils tels que DALL-E, Midjourney et Sora. Ces technologies ont démocratisé la création de contenu, permettant aux artistes et aux spécialistes du marketing de repousser les limites de la créativité. Toutefois, cette accessibilité s'accompagne d'un aspect plus sombre. Des acteurs malveillants peuvent utiliser ces outils pour usurper l'identité de personnalités publiques, diffuser des fausses nouvelles ou manipuler le public à des fins politiques ou financières. La décision de Disney de recréer numériquement la voix de James Earl Jones pour les futurs films Star Wars est un exemple frappant de l'entrée de cette technologie dans l'usage courant. Si cette décision démontre le potentiel de l'IA dans le domaine du divertissement, elle rappelle également les risques que pose la technologie de reproduction vocale lorsqu'elle est exploitée à des fins préjudiciables. Face à cette situation, les géants de la technologie comme Google, Apple et Microsoft travaillent à préserver l'authenticité et l'intégrité des contenus.

Le rôle de C2PA dans l'authenticité des contenus

La Coalition for Content Provenance and Authenticity, dirigée par la Fondation Linux, est un organisme de normalisation. En intégrant des métadonnées et des filigranes dans les images, les vidéos et les fichiers audio, la spécification C2PA permet de suivre et de vérifier l'origine, la création et toute modification du contenu numérique.

Au cours des derniers mois, Google a considérablement accru sa participation à la C2PA, en rejoignant le comité de pilotage. Cette étape fait suite à la décision de Meta de rejoindre le même comité au début du mois de septembre 2024.

Google intègre désormais les C2PA Content Credentials dans ses principaux services. Notamment Google Search, Ads et, à terme, YouTube. En permettant aux utilisateurs de consulter les métadonnées et d'identifier si une image a été créée ou modifiée à l'aide de l'IA, Google vise à lutter contre la diffusion de contenus manipulés.

Apple, le grand absent

Microsoft a également intégré C2PA dans ses outils phares, tels que Designer et CoPilot. Cette étape complète le travail de Microsoft sur le Projet Origin, qui utilise des signatures cryptographiques pour vérifier l'intégrité du contenu numérique. Mais l'absence d'Apple dans ces initiatives soulève des inquiétudes. Apple a toujours accordé la priorité à la protection de la vie privée et à la sécurité dans des programmes, tels que Apple Intelligence. Son manque d'implication publique dans le C2PA ou dans des technologies similaires pose problème.

En collaborant avec Google et Microsoft,

Apple pourrait contribuer à créer un front plus uni dans la lutte contre la désinformation.

Les autres membres de la C2PA

Un groupe d'organisations soutient la C2PA, élargissant la portée et l'application de ces normes dans tous les secteurs. Les membres sont les suivants :

Amazon : Par l'intermédiaire d'AWS, Amazon veille à ce que la C2PA soit intégrée dans les services de cloud computing, ce qui a un impact sur les entreprises de tous les secteurs.

Intel : En tant que leader dans le domaine du hardware, Intel intègre les normes C2PA au niveau de l'infrastructure.

Truepic : Connue pour sa capture d'images sécurisée, Truepic assure l'authenticité du contenu dès la création du média.

Arm : Étend la norme C2PA aux systèmes IoT et embarqués, élargissant ainsi le champ d'application de la vérification du contenu.

BBC : soutient la C2PA pour vérifier les médias d'information, contribuant ainsi à lutter contre la désinformation dans le domaine du journalisme.

Sony : Veille à ce que la C2PA soit appliquée aux appareils de divertissement, en soutenant la vérification du contenu dans les médias.

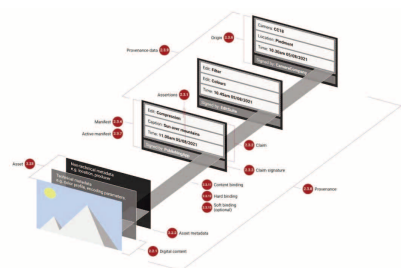
Créer un écosystème de bout en bout pour la vérification du contenu

Pour que les deepfakes et les contenus générés par l'IA soient correctement gérés, un écosystème complet de bout en bout pour la vérification des contenus doit être mis en place.

Cet écosystème engloberait les systèmes d'exploitation, les outils de création de contenu, les services de cloud computing et les plateformes sociales afin de garantir que les médias numériques sont vérifiables à chaque étape de leur cycle de vie.

Quelles sont les briques de technologies qui doivent embarquer le C2PA ?

Les systèmes d'exploitation tels que Windows, macOS, iOS, Android, et les systèmes embarqués pour les appareils IoT et les caméras doivent intégrer le C2PA. Cela garantit que tout fichier multimédia créé, enregistré ou modifié sur ces systèmes porte automatiquement les métadonnées



nécessaires à l'authentification.

Les systèmes d'exploitation intégrés sont particulièrement importants pour les appareils tels que les caméras et les enregistreurs vocaux, qui génèrent d'importants volumes de médias. Par exemple, les images de sécurité ou les enregistrements vocaux capturés par ces appareils doivent être marqués d'un filigrane. L'intégration de la C2PA à ce niveau garantit la traçabilité du contenu, quelle que soit l'application utilisée.

Les plateformes comme Adobe Creative Cloud, Microsoft Office et Final Cut Pro doivent intégrer les normes C2PA dans leurs services et leurs produits. Les outils open source comme GIMP devraient également adopter ces normes afin de créer un processus de vérification du contenu cohé-



rent sur les plateformes professionnelles. Les plateformes de cloud computing, notamment Google Cloud, Azure, AWS, Oracle Cloud et iCloud d'Apple, doivent adopter la C2PA pour garantir la traçabilité et l'authenticité des contenus générés par l'IA et hébergés dans le cloud dès leur création. Les outils d'IA basés sur le cloud génèrent de grandes quantités de médias numériques.

Les kits de développement (SDK) d'applications mobiles permettant la création ou la modification de contenu doivent intégrer la C2PA dans leurs API. Le but ? Garantir que tous les médias générés sur les smartphones et les tablettes soient immédiatement filigranés et vérifiables. L'écosystème des médias sociaux et des applications

Les plateformes de médias sociaux telles que Meta, TikTok, X et YouTube comptent parmi les plus grands canaux de distribution de contenu numérique. Leur rôle dans la vérification du contenu devient encore plus critique.

X et Meta ont tous deux introduit des outils GenAI pour la génération d'images. Grok 2 de xAI récemment mis à disposition des utilisateurs, permet de créer des images très réalistes à partir de prompts. Cependant, il manque des garde-fous pour empêcher la création de contenus trompeurs, tels que des représentations réalistes de personnalités publiques.

Ce manque de surveillance soulève des inquiétudes quant à la capacité de X à gérer la désinformation, surtout si l'on considère la réticence d'Elon Musk à mettre en œuvre une modération robuste du contenu.

De même, l'outil Imagine with Meta de Meta, alimenté par son modèle de génération d'images Emu et l'IA Llama 3, intègre la GenAI directement dans des plateformes telles que Facebook, WhatsApp, Instagram et Threads. Compte tenu de la position dominante de X et de Meta dans la création de contenu basée sur l'IA, elles devraient être considérées comme responsables de la mise en œuvre d'outils de gestion de la provenance du contenu qui garantissent la transparence et l'authenticité.

X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA. Bien que Meta ait rejoint le comité de pilotage de la C2PA, elle n'a pas encore pleinement mis en œuvre les normes de la C2PA. Meta a fait des progrès en étiquetant les images générées par l'IA avec des balises "Imaginé avec l'IA" et en intégrant des filigranes et des métadonnées C2PA au contenu généré sur sa plateforme. Ces progrès doivent encore s'étendre à toutes ses applications.

En revanche, X ne s'est pas du tout engagé

dans la C2PA. Le fait que la plateforme n'ait pas adopté de normes de vérification du contenu et que Grok puisse générer des images sans restriction expose les utilisateurs à des médias réalistes mais trompeurs. Cette lacune fait de X une cible facile pour la désinformation.

En adoptant les normes C2PA, Meta et X pourraient mieux protéger leurs utilisateurs et l'écosystème numérique contre les risques de manipulation des médias générés par l'IA.

Introduire une blockchain de traçabilité pour les actifs numériques

Une blockchain de traçabilité peut établir un système de suivi des actifs numériques. Chaque modification apportée à un média est enregistrée dans un registre blockchain. Ce système permettrait de vérifier l'intégrité des médias numériques, quel que soit le nombre de fois où ils ont été partagés ou modifiés.

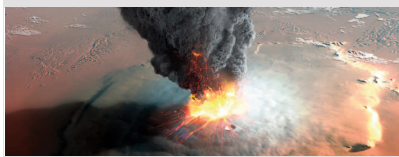
Hachage cryptographiques : Chaque élément de contenu se verrait attribuer un hachage cryptographique unique lors de sa création. Chaque modification ultérieure met à jour le hachage, qui est ensuite enregistré sur la blockchain.

Enregistrements immuables : Le grand livre de la blockchain, tenu par des membres de la C2PA tels que Google, Microsoft et d'autres acteurs clés, garantirait que toutes les modifications apportées aux médias restent visibles et vérifiables. Cela permettrait de créer un historique permanent et inaltérable du cycle de vie du contenu.

Chaîne de conservation : Chaque modification apportée à un élément de contenu serait enregistrée, formant ainsi une chaîne de conservation ininterrompue. Ainsi, même si un contenu est partagé, copié ou modifié, son authenticité et ses origines pourront toujours être retracées jusqu'à la source. En associant les normes C2PA à la technologie blockchain, l'écosystème numérique gagnerait en transparence, ce qui faciliterait le suivi des médias générés et modifiés par l'IA. Ce système constituerait une protection essentielle contre les deepfakes et la désinformation, et contribuerait à garantir que les contenus numériques restent dignes de confiance et authentiques.

L'annonce récente par la Fondation Linux de la création d'une initiative Decentralized Trust, qui compte plus de 100 membres fondateurs, renforce encore ce modèle. Ce système créerait un cadre pour la vérification des identités numériques à travers les plateformes. Les créateurs, les éditeurs et les distributeurs de contenu seraient ainsi authentifiés tout au long du cycle de vie du contenu.

Le plus grand volcan du système solaire est haut de 21 229 mètres !



Situé sur Mars, Olympus Mons est le plus grand volcan, mais aussi le plus haut relief du système solaire. Avec une hauteur de 22,2 kilomètres de la surface martienne et un diamètre de 648 kilomètres, ce volcan est presque trois fois plus haut que le mont Everest, le plus haut sommet de notre planète. C'est à peu près la hauteur de 80 tours Eiffel. Les scientifiques estiment que la dernière éruption d'Olympus Mons est survenue il y a entre 20 et 200 millions d'années, à peu près au même moment où les dinosaures parcouraient la Terre. Alors que certains scientifiques pensent que cette éruption sur Olympus Mons marque le dernier essoufflement de l'activité volcanique sur Mars, d'autres suggèrent que ce volcan monstrueux est toujours actif bien qu'il soit en sommeil depuis des millions d'années. Une pensée effrayante lorsque vous considérez la taille colossale du volcan.

Grand Theft Auto V a rapporté plus d'argent que tout autre produit de divertissement de l'histoire !



Le jeu vidéo d'action-aventure Grand Theft Auto V communément appelé GTA 5 a rapporté plus d'argent que tout autre produit de divertissement de l'histoire à ses développeurs de Rockstar Games, bien plus que Titanic, Avatar ou encore Thriller de Michael Jackson. Bien que Tetris et Minecraft aient vendu plus d'unités (170 millions et 144 millions respectivement), GTA V est indéniablement plus cher que ces jeux.

Le jeu vidéo a battu tous les records à sa sortie en 2013, récoltant 800 millions de dollars le premier jour avant de toucher la barre de 1 milliard de dollars le troisième jour.

J Indépendant LE SAVIEZ-VOUS

Alerte au tsunami à Hawaï : Des navires de croisière abandonnent des centaines de passagers en quittant le port



• PANIQUE •

L'alerte au tsunami déclenchée par le puissant séisme au large de la Russie fin juillet a provoqué l'affolement à Hawaï, où des navires de croisière ont quitté le port en abandonnant des centaines de passagers sur le quai

Dans la nuit de mardi à mercredi, un séisme de magnitude 8,8 a été enregistré au large de la péninsule du Kamtchatka (Russie). Le phénomène a provoqué une alerte au tsunami dans tout le Pacifique, dont le Japon, la côte ouest des États-Unis et Hawaï, rapporte le New York Post. Ces territoires étaient en effet susceptibles d'être frappés par des vagues imposantes. Face à cette menace, les navires de croisière ont reçu l'ordre de s'éloigner au large... et l'ont fait en laissant à quai des centaines de passagers désemparés. Cette urgence a provoqué de véritables scènes de panique, notamment à Hawaï.

« Personne ne sait ce qui se passe »
Des vagues de 1,20 à 1,80 m ayant été enregistrées au large

de l'île américaine, les habitants ont reçu pour consigne de se mettre à l'abri dans les zones les plus élevées du territoire. Les navires de croisière devaient, eux, rejoindre une zone maritime d'au moins 55 m de profondeur afin de ne pas subir l'impact des vagues, précise Cruise Hive.

En quittant précipitamment le port, les navires ont laissé sur le quai des centaines de passagers qui ne savaient plus quoi faire. Dans une vidéo publiée sur TikTok, on voit des touristes courir sur le quai dans l'espoir de monter à temps à bord du bateau. Une voyageuse texane a également partagé son expérience sur le réseau social après avoir raté le départ du navire.

600 touristes à quai

« Nous sommes arrivés au port, mais le navire s'en allait », raconte-t-elle. « Nous partons maintenant vers des terres plus élevées, les gens sont en colère et terrifiés. » La touriste a dénoncé un manque de préparation et de communication.

« C'est fou, c'est le chaos, personne ne sait ce qui se passe », poursuit-elle. « Notre chauffeur de bus n'avait aucune idée non plus. »

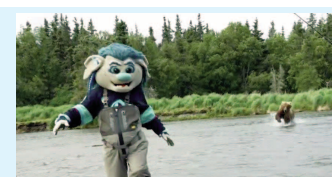
Une touriste britannique a également confié à la BBC qu'elle revenait d'une visite dans une zone volcanique quand le

guide et les habitants alentour ont commencé à recevoir des alertes d'urgence sur leur téléphone. Rentrée au quai en urgence, elle a fait partie des dernières personnes à monter à bord. Selon elle, 600 touristes n'ont pas eu le temps d'embarquer.

Etats-Unis : Un grizzli charge la mascotte d'une équipe de hockey sur glace lors d'un tournage

LORS du tournage d'une vidéo promotionnelle en Alaska, la mascotte de l'équipe de hockey sur glace du Seattle Kraken a été soudainement chargée par un grizzli qui a heureusement renoncé à son attaque. Plus de peur que de mal.

Alors qu'elle participait au tournage d'une vidéo promotionnelle en Alaska (Etats-Unis), la mascotte de l'équipe de hockey sur glace du Seattle Kraken a été chargée par un



grizzli. Les faits se sont produits fin juin dans le parc national et la réserve de Katmai, relate CBS News mercredi.

Une vidéo de la scène a été postée sur le compte X de Buoy, la mascotte qui est une sorte de troll marin aux cheveux bleus. Et les images font froid dans le dos.

On aperçoit d'abord John Hayden, un attaquant de l'équipe de hockey, en train de pêcher à côté de Buoy. Puis toute l'équipe de tournage aperçoit un ours s'approcher d'elle.

Le tennisman français Arthur Rinderknech mis K.O par la chaleur étouffante à Cincinnati

Victime d'un malaise, le Français a dû abandonner au troisième tour du Masters 1000 de Cincinnati, dans l'Ohio.

TENNIS - Une batterie à plat. Épuisé par une chaleur étouffante, le Français Arthur Rinderknech a fait un malaise avant d'abandonner au troisième tour du Masters 1000 de Cincinnati alors qu'il était mené 7-6 (7/4), 4-2 par le Canadien Félix Auger-Aliassime (25 ans, 28e au classement ATP), ce lundi 11 août. À 2-2 dans la deuxième manche du tournoi américain, Arthur Rinderknech (70e) s'est soudainement allongé en fond de cour, à l'ombre, une serviette sur la tête.

Après l'intervention d'un médecin pendant quelques minutes, le Français de 30 ans n'a repris la partie que pour deux jeux avant de jeter l'éponge, visiblement à bout de souffle, dans des conditions étouffantes à

Mason : plus de 30 degrés et 50% d'humidité.

« C'EST DE LA SURVIE »

« Il faut juste essayer de tout remettre à zéro entre chaque point. Bien respirer, boire de la bonne manière, manger de la bonne manière. C'est de la survie », avait-il expliqué au journal L'Équipe après son 2e tour dans l'Ohio.

Lundi, dans le premier set, le Français a sauvé quatre balles de break sans s'en procurer afin de forcer un tie-break où il a mené 3-1 avant d'être dépassé.

En huitièmes de finale, Auger-Aliassime affrontera soit le Grec Stefanos Tsitsipas (27 ans, 29e), soit un autre Français, Benjamin Bonzi (29 ans, 63e).



Immersion dans l'habitation Céron, un jardin exceptionnel et caché de Martinique



À l'ombre de la montagne Pelée, se cache une ancienne plantation, perdue sous la canopée martiniquaise. Depuis des années, une famille se bat pour préserver ce haut lieu de nature et d'histoire.

Le buggy ahane sur la pente. Ses chenilles patinent sur le sentier boueux qui grimpe à travers la forêt. Au volant, Laurence Marraud des Grottes, 62 ans, tongs aux pieds et nerfs d'acier, s'amuse des embûches : "Je suis experte en pilotage tout terrain, au propre comme au figuré", plaisante-t-elle. Elle s'y reprend tout de même à trois fois avant d'atteindre le sommet de la côte. Et là, mieux vaut avoir le cœur bien accroché et se cramponner à son siège, car aussitôt la voiture bascule et plonge dans une ravine détrempée par l'averse matinale.

Une plantation devenue un havre de verdure et de vieilles pierres
Ce périple mouvementé donne le ton : ici, la nature a le dernier mot et invite à l'humilité. Cette jungle foisonnante abrite un havre de verdure et de vieilles pierres : l'habitation Céron, à trois kilomètres du bourg du Prêcheur, dans le nord de la Martinique. Adossée à une réserve biologique intégrale, cette ancienne plantation de sucre fondée au XVII^e siècle est le dernier bastion habité avant la pointe septentrionale de l'île. Pas besoin de beaucoup d'imagination pour se sentir loin de tout. L'isolement du site est bien réel, comme le souligne la propriétaire : "Moins d'un kilomètre après chez nous, la départementale s'arrête net." Le petit véhicule de Laurence se hisse sur un promontoire. Vers l'ouest, la vue s'ouvre sur la mer des Caraïbes, tandis qu'en contrebas, la sublime anse Céron déroule son sable gris et ses cocotiers en ombre chinoise. Les historiens pensent que ce site enchanteur fut fréquenté dès le

Vie siècle par les Amérindiens, attirés par les sources d'eau pure, les réserves de gibiers et l'abondance des fruits et des baies. Ce n'est qu'en 1658, au début de la colonisation française, que furent édifiés une maison de maître, un moulin, des bassins d'irrigation, un canal d'écoulement du jus de canne et des logements pour les esclaves.

Dès le milieu du XVIII^e siècle, la culture de la canne déclina, fragilisée par les cyclones et l'isolement du site. L'habitation Céron tenta alors de se diversifier : distillerie de rhum, cultures d'avocats, de bananes, de manioc et aussi de cacao, lui permirent de subsister jusqu'au début du XX^e siècle.

Une exploitation épargnée par le volcan mais dévastée économiquement

En 1902, l'éruption de la montagne Pelée anéantit Saint-Pierre et ses environs. Miraculeusement épargnée, l'habitation Céron, coupée du monde, ne s'en remit cependant pas économiquement. À la fin des années 1930, l'exploitation ferma définitivement, abandonnant le domaine aux lianes et aux chants des oiseaux. Mais depuis 2000, Laurence Marraud des Grottes, venue de la métropole à l'âge de 20 ans pour ne plus jamais quitter l'île, et son mari, aujourd'hui disparu, ont entrepris de lui redonner vie. "Une folie !, reconnaît-elle. La réhabilitation et l'entretien sont vite devenus un combat permanent doublé d'un gouffre financier." Et Laurence, désormais aidée par deux de ses filles, Amélie et Julie, d'énumérer une liste de travaux à venir longue comme les branches des végétaux qui poussent ici... et qui occupent la famille depuis le premier jour. "Il a d'abord fallu dégager les vestiges enfouis sous la végétation", explique la propriétaire, qui a obtenu 300 000 euros du Loto du patrimoine pour des travaux de couverture et de maçonnerie.

Un parc classé "Jardin remarquable"

Les Marraud des Grottes ne se contentent pas de restaurer les bâtiments : ils insufflent une nouvelle vie au domaine. Julie, 30 ans, relance la production de cacao et propose des balades à cheval sur la propriété. Amélie, 35 ans, et son compagnon Hugo Thierry, 33 ans, jeune chef talentueux, font rayonner la gastronomie créole : thon mi-cuit en croûte de gruë de cacao, écrasé de fruit à pain, gnocchis de manioc, réduction d'écrevisses... Même le camembert est affiné sur place dans des feuilles de bananier.

Autour des ruines moussues, l'infatigable Laurence a créé un parc classé "Jardin remarquable" il y a dix ans. Entre fromagers et manguiers, le visiteur chemine au rythme des "abolements" des geckos, jusqu'à s'arrêter, émerveillé, devant un Samanea saman (zamana, en créole) âgé de 350 ans, élu plus bel arbre de France en 2016. Témoin silencieux de toutes les époques, ce géant a tout vu, tout connu : l'exploitation sucrière, l'explosion du volcan, les cyclones comme les couchers de soleil, et aujourd'hui la renaissance du site. La famille le reconnaît volontiers, il y a encore «un boulot fou», mais déjà, l'habitation Céron a retrouvé la poésie sauvage de sa géographie. Et la force de

Aujourd'hui disparu, un vaste lac dans l'un des plus grands déserts du monde était profond de 42 mètres

AUTREFOIS, le désert du Rub al-Khali, principalement en Arabie Saoudite, abritait un immense lac qui a pu atteindre une profondeur de 42 mètres à son apogée, il y a 8 000 ans, selon une étude. Cette richesse en eau douce a permis "l'épanouissement d'espaces verts comme des prairies et des savanes, favorisant la migration humaine jusqu'au retour de la sécheresse" (université de Genève). "Plus nous explorons les déserts, plus

son histoire. Ouvert du mardi au dimanche en haute saison (déc. à mai) et du mercredi au dimanche en basse saison. Réservation conseillée pour le restaurant.

A voir près de l'Habitation Céron

La ville martyre de Saint-Pierre (à 25 min. en voiture) Des visites guidées permettent d'explorer les vestiges de Saint-Pierre détruite par l'éruption de 1902 : les ruines de l'ancien théâtre, les restes de la première église de l'île dans le quartier du Fort, et ceux de la Maison coloniale de santé. Des clubs de plongée proposent d'approcher les épaves coulées lors de la catastrophe. <https://saintpierre-mq.fr/>
Un musée, lieu de mémoire (à 25 min. en voiture) À Saint-Pierre toujours, le musée Frank-A.-Perret retrace la catastrophe qui tua 28 000 personnes en quelques minutes. Une visite bouleversante. memorial1902.org

Des randonnées volcaniques (à 30 min. en voiture) Deux itinéraires pour gravir «la Pelée» : au départ du Morne Rouge, à l'intérieur des terres, ou depuis la côte caraïbe, par Grande-Savane, près du Prêcheur. Compter au moins cinq heures aller-retour pour profiter des panoramas magiques. habitationceron.fr

nous faisons des découvertes", nous a récemment confié Anthony Herrel, directeur de recherche CNRS, spécialiste en biologie de l'évolution au Muséum national d'Histoire naturelle et membre du commissariat scientifique de l'exposition "Déserts" (du 2 avril au 30 novembre 2025 à la Grande Galerie de l'Évolution du Jardin des Plantes, Paris). Injustement considérés comme "vides", ces habitats caractérisés par le manque d'eau à l'état liquide – et pas forcément par le manque d'eau tout court, comme on le voit dans les "déserts de glace" – abritent en réalité des formes de vie exceptionnellement diversifiées. Tout aussi surprenant est leur passé, plus ou moins lointain...



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net Fondé le 28 mars 1990 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Maison de la Presse Tahar-Djaout 1, rue Bachir-Attar, Place du 1^{er}-Mai 16016 Alger Tél. : (020) 06.44.02 (070 25.19.19 Fax : (020) 06.38.26	Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA ***** Gérant ALI MECHERI Directeur de la publication BOUDJEDRI TAHAR (KAMEL MANSARI) ***** IMPRESSION SIMPRAL *****	PUBLICITÉ Régie pub JI Tél. : (021) 66.26.13 Fax : (021) 66.06.10 jeuneindependant@yahoo.fr CONTACTEZ AUSSI ANEP « POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger. Téléphone : (020) 05.20.91 (020) 05.10.42 Fax: (020) 05.11.48	(020) 05.13.45 (020) 05.13.77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz ***** BUREAUX RÉGIONAUX • Annaba 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba Mob. : (0662) 18.41.81 Fax : (038) 80.20.36	• Tizi Ouzou 6, rue Capitaine Si Abdallah 15 000 Tizi Ouzou Tél. : (026) 22.95.62 Fax : (026) 22.95.62 • Constantine Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine Tél-Fax : (031) 66.32.64 • Bejaïa	Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10 N° Tél : 034-12-66-21 Email : ljibejaia@yahoo.fr • TipasaB.P. 66-A 42 000 Tipasa Tél. : (024) 43.60.26
---	---	--	--	---	--

© 1990-2025

Jeune-Independant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.

Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.

Une douleur à l'abdomen dite abdominale est fréquente chez la femme et l'homme, enfant comme adulte. On parle généralement de maux d'estomac ou de maux de ventre. Que cache une douleur à gauche ? A droite ? Quels sont les symptômes associés ? Quand faut-il consulter ? Quel traitement ?

Les douleurs abdominales,

BIEN-ÊTRE

que ce soit du côté gauche ou du côté droit concernent une grande partie de la population : environ 2 à 4 adultes sur 10 et 1 à 2 enfants sur 10 sont fréquemment affectés par des douleurs abdominales. Une douleur abdominale peut notamment être caractérisée par son caractère récurrent (on parle alors de douleur abdominale chronique) ou ponctuel (on parle alors de douleur abdominale aiguë). Quels sont les symptômes d'alerte ? Les différentes causes ? Qui et quand consulter ? Quels sont les meilleurs traitements ? Explications des symptômes et des solutions.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale aiguë ?

Une douleur abdominale aiguë et sévère est presque toujours le symptôme d'une maladie intra-abdominale. Elle peut être le seul signe de la nécessité d'une intervention chirurgicale et doit être rapidement prise en charge. Dans certains cas, elle peut aussi révéler une affection rénale, gynécologique, cardiaque, vasculaire, thoracique, et parfois métabolique.

Les signes cliniques associés (fièvre, saignements, diarrhée, constipation, vomissements...) et les examens biologiques simples, la radiologie de l'abdomen sans préparation, l'échographie ou le scanner abdominale permettent d'orienter le diagnostic.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale chronique ?

Une douleur abdominale chronique est définie par une douleur persistante pendant plus de 3 mois, de façon continue ou intermittente. Une douleur intermittente peut être assimilée à une douleur abdominale récurrente. Elle peut survenir à tout moment après l'âge de 5 ans.

Jusqu'à 10% des enfants nécessitent un bilan pour une douleur abdominale récurrente et environ 2% des adultes, majoritairement des femmes, ont une douleur abdominale chronique.

Un plus grand pourcentage d'adultes présente certains symptômes gastro-intestinaux chroniques, comme une dyspepsie et différents troubles intestinaux.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale après le repas ?

Une douleur après les repas signe le plus souvent un problème de digestion au niveau de l'estomac, du pancréas, de la vésicule biliaire ou des intestins. Une sensation de pesanteur ou de ballonnement accompagnée d'éruptions, ou de douleur au-dessus de l'ombilic peut être en lien avec une dyspepsie (reflux gastro-œsophagien, ulcère estomac...). Au contraire, une douleur vive et transfixiante de la partie haute du ventre ou à droite peut être en lien avec une pathologie du pancréas ou de la vésicule biliaire.

Des ballonnements, des gonflements, de la diarrhée ou de la constipation associés à une douleur en bas du ventre sont plutôt le signe d'un problème intestinal.



Douleur abdominale : gauche, droite, cause, traitement

Douleur abdominale à droite : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à droite est le signe d'un problème au foie ou à la vésicule biliaire. L'appendicite se traduit par une douleur abdominale au niveau de la partie inférieure droite de l'abdomen (la fosse iliaque droite).

Douleur abdominale à gauche : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à gauche est le signe d'un problème à l'estomac, au duodénum ou au pancréas.

Quels sont les symptômes d'une douleur abdominale ?

Les symptômes varient en fonction de la cause et de la localisation (à gauche ou à droite, accompagnée d'autres symptômes...). La douleur abdominale se caractérise par :

Sensation de douleur d'une partie ou de tout le ventre,
Crampes ou de brûlures
Une fièvre
Des nausées et des vomissements
Une aérophagie
Une miction difficile.

"Les douleurs abdominales sont très fréquentes car elles sont le symptôme de diverses pathologies de l'ensemble de l'abdomen. Ne laissez pas traîner une douleur abdominale et n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant si elle persiste ou les urgences si elle est insupportable", conseille le Dr Claire Lewandowski, médecin spécialisée en médecine générale, addictologie et psychiatrie.

Douleur abdominale et urine foncée : que faire ?

Des urines foncées signent le plus souvent la présence de sang. Lorsqu'elles sont associées à une douleur abdominale vive à la miction, elles sont le signe de coliques néphrétiques, c'est-à-dire une obstruction des voies urinaires. Elles se manifestent par une douleur aiguë ressentie de manière soudaine dans la région lombaire, et elle est due à une brusque augmentation de la pression de l'urine qui ne peut plus s'écouler. Des examens complémentaires sont nécessaires pour confirmer le diagnostic comme une échographie et un traitement antalgique soit être débuté sans tarder.

Sang dans les urines (hématurie) : quelles causes ?

L'hématurie désigne la présence de sang dans les urines. Elle peut être révé-

latrice de diverses maladies ou troubles liés à un organe du système urinaire, comme la vessie ou les reins. Est-ce grave ? Quelles causes ?

Douleur abdominale et diarrhée : que faire ?

En cas de douleurs abdominales aiguës associées à une diarrhée - c'est à dire au moins 3 selles molles ou liquides par jour, pendant moins de 14 jours (habituellement, seulement quelques jours) et qui disparaissent spontanément - une infection virale ou bactérienne est le plus souvent en cause. En revanche, si les douleurs et la diarrhée deviennent chroniques, c'est à dire qu'elles durent plus de 4 semaines, elles peuvent être causées par un trouble inflammatoire de l'intestin comme la colite ulcéreuse ou la maladie de Crohn.

Diarrhée : comment lutter contre ?

La diarrhée se manifeste par des selles molles ou liquides. Elle est souvent accompagnée de nausées et de vomissements et parfois de fièvre. Selon les cas, il est impératif de consulter pour éviter les complications. Quelles sont les causes ? Que manger ?

Douleur abdominale et fièvre : que faire ?

Lorsque la fièvre accompagne la douleur abdominale, c'est qu'il peut s'agir d'une infection. Dans la plupart des cas il s'agit d'une gastro-entérite d'origine virale ou bactérienne. Cependant, en fonction des antécédents médicaux et chirurgicaux, des examens complémentaires (prise de sang, échographie, scanner...) et des symptômes, il peut aussi s'agir d'une atteinte hépatobiliaire, d'une pancréatite, d'une perforation ou d'une inflammation intestinale comme une maladie de Crohn, un abcès, une obstruction, une ischémie intestinale ou une diverticulite. D'autres affections gynécologiques comme la salpingite, la grossesse extra-utérine, la torsion ou la rupture d'un kyste de l'ovaire peuvent aussi être en cause. Dans tous les cas, une prise en charge médicale rapide d'impose pour faire le diagnostic et parfois procéder à une intervention chirurgicale en urgence.

Quelles sont les causes d'une douleur abdominale ?

Les causes des douleurs abdominales sont très nombreuses. Ce sont l'examen clinique du médecin, les symptômes associés et les examens complémentaires qui permettent de faire le dia-

gnostic et de proposer une prise en charge adaptée. Une douleur abdominale peut révéler :

Une constipation

Une infection gastro-intestinale

(gastro-entérite...)

Un reflux gastrique

Une gastrite

Un ulcère

Un étranglement de l'intestin

en cas d'hernie

Une inflammation du pancréas ou

du foie

Une appendicite

Une occlusion intestinale

Une péritonite

Un calcul rénal ou biliaire

Une cystite

Un infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).

Des règles douloureuses

Un kyste à l'ovaire

Une grossesse extra-utérine

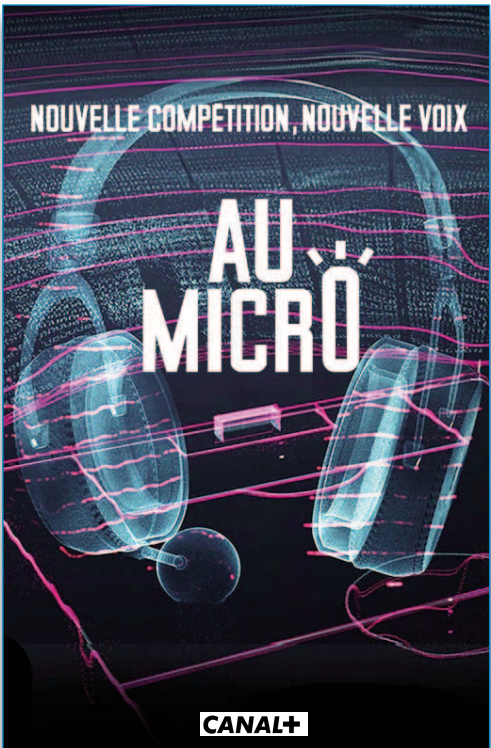
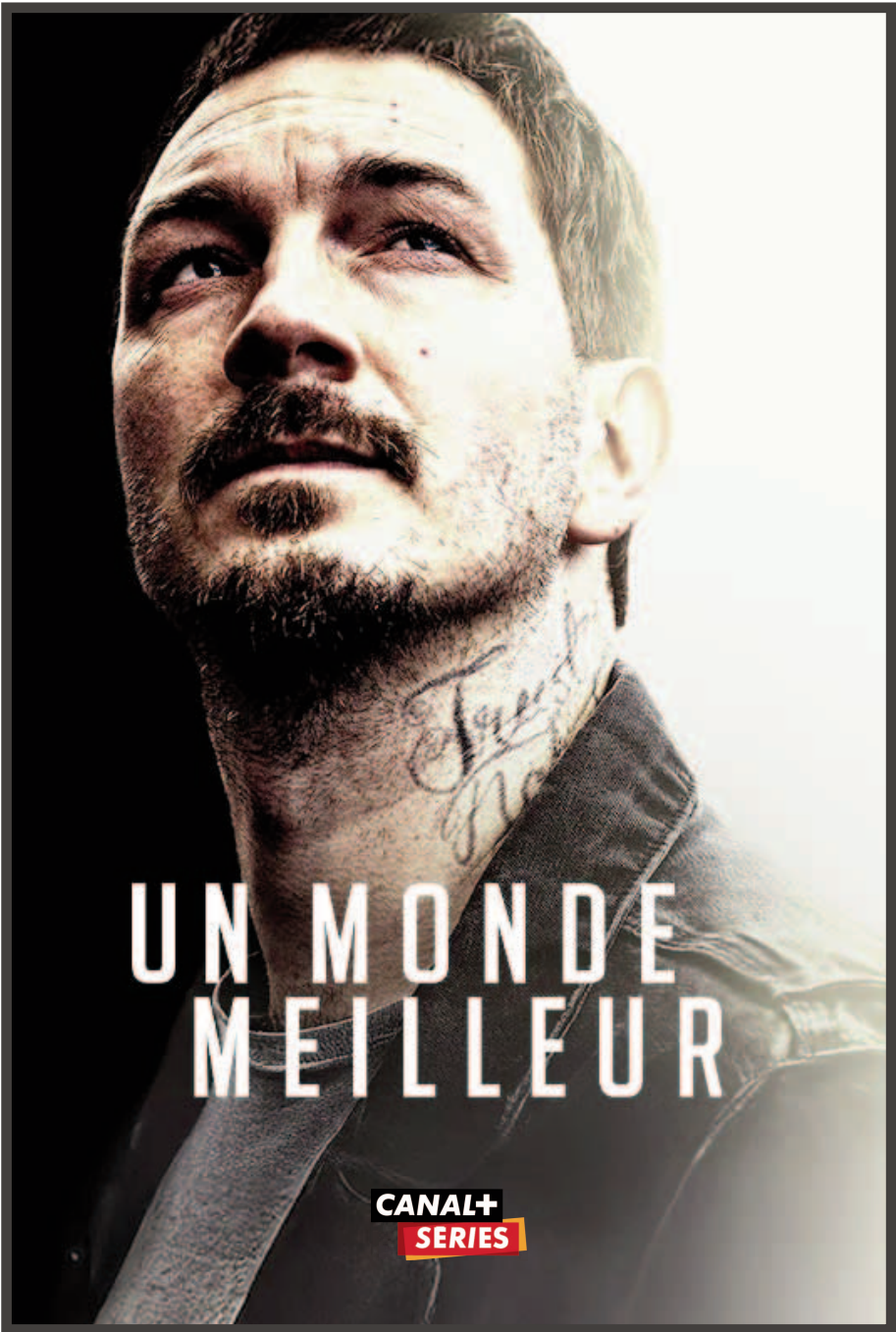
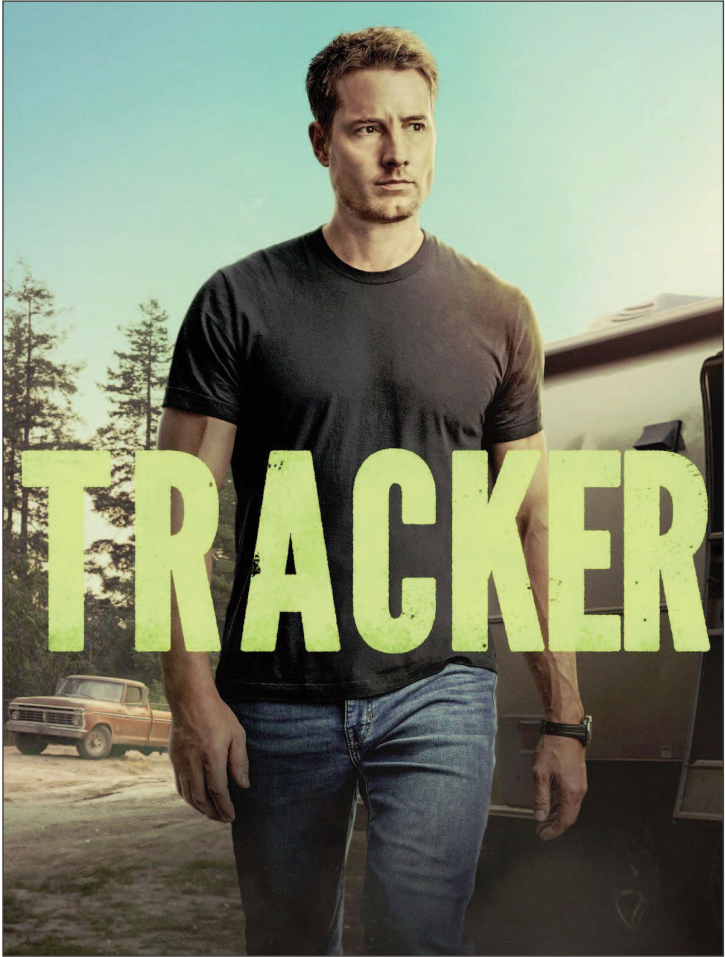
Enfin, de nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux ou de "colopathie" en lien avec le stress ou un état dépressif masqué.

Quels sont les traitements d'une douleur abdominale ?

Le traitement des douleurs abdominales repose essentiellement sur le traitement de leur cause. Pour cette raison, il est toujours préférable de consulter un médecin en cas de maux de ventre d'origine inconnue. Lorsque les douleurs sont dues à des spasmes douloureux du tube digestif dont on soupçonne l'origine (diarrhée, excès alimentaire, colopathie, nervosité, anxiété...), il est possible de les soulager à l'aide de médicaments antispasmodiques sur prescription médicale. Dans certains cas, le traitement peut nécessiter une adaptation du régime alimentaire. La chirurgie est parfois le seul remède permettant de traiter la cause et de soulager les symptômes.

Quand consulter en cas de douleur abdominale ?

Les douleurs abdominales violentes qui surviennent sans raison apparente nécessitent de consulter un service d'urgences pour effectuer un examen clinique et un bilan comprenant le plus souvent une prise de sang, une échographie abdominale et parfois un scanner. La présence de fièvre ou de sang dans les urines doit aussi faire consulter rapidement.



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Série policière - Etats-Unis 2024 Tracker	TF1
23h00	Téléfilm dramatique France - 2024 Parents à perpétuité	2
21h00	Jeu Le meilleur pâtissier	6
23h00	Divertissement - France 2025 Au micro ! Une nouvelle voix pour le foot	CANAL+
20h50	Magazine de société France Enquêtes criminelles	W9
20h50	Thriller Etats-Unis - 2002 La somme de toutes les peurs	CINE + FRISSON
21h00	Comédie France - 2008 LOL (Laughing Out Loud)	6ter
21h00	Comédie - France 2024 Un p'tit truc en plus	CINE + PREMIER
21h50	Le 5e tour Golf	CANAL+ SPORT
21h00	Comédie dramatique Etats-Unis - 2024 Anora	CINE CINEMA
20h50	Comédie musicale Etats-Unis - 2014 Annie	CANAL+ family
21h15	Comédie France Les Tuche	TMC



Série dramatique (France - 2025)
Saison 1 - Épisode 1-2

Marie-Antoinette :
L'affaire du collier

En 1783, la France est frappée par un hiver rigoureux qui exacerbe la souffrance des plus démunis. La reine Marie-Antoinette (Emilia Schüle), sensible aux difficultés de son peuple, se rend compte que les ressources de la cour ne suffisent plus. Elle plaide auprès de Louis XVI pour débloquer des fonds destinés à soulager la misère de ses sujets. Cependant, à Versailles, la cour est un lieu de rivalités et de complots, et l'ascension de la duchesse de Polignac (Freya Mavor) suscite de vives jalousies parmi les nobles.

22h00
Série dramatique (Allemagne - 2025)
Saison 2 - Épisode 1-2

Un monde meilleur

À Rheinstadt, en Allemagne, le maire Amir Kaan (Steven Sowah) et la juriste Petra Schach (Maria Hofstätter) s'engagent dans une initiative audacieuse baptisée TRUST, visant à transformer le système pénitentiaire traditionnel..

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Apr	Maghrib	I c h a
	04:30	12:26	16:01	18:45	20:11	04:35	12:31	16:05	18:50	20:15	04:50	12:45	16:19	19:04	20:29	04:49	12:36	16:09	18:52	20:13	04:57	12:52	16:26	19:11	20:36	05:02	12:57	16:31	19:15	20:40	05:06	13:00	16:34	19:18	20:43

LE JEUNE

N° 8285 — MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



Maximales

Minimales

Alger	27°	18°
Oran	27°	18°
Constantine	25°	16°
Ouargla	37°	25°

L'APRÈS-BAYROU EN FRANCE

Quel impact sur les relations avec l'Algérie ?

Cinq chefs de gouvernement en trois ans. C'est du jamais-vu dans une Ve République longtemps réputée pour sa stabilité mais entrée dans une crise politique sans précédent depuis la dissolution, en juin 2024, de l'Assemblée nationale et les élections législatives anticipées. Bien avant cela, la France vivait une crise économique qui frappe de plein fouet de larges couches de la société française.

Le Premier ministre, François Bayrou, a remis hier sa démission au président de la République, Emmanuel Macron, qui l'a acceptée. Cette démission intervient au lendemain du vote de confiance à l'Assemblée nationale. Pour le moment, M. Bayrou assure, avec les membres du gouvernement, le traitement des affaires courantes jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement. Emmanuel Macron « nommera un nouveau Premier ministre dans les tout prochains jours », pour succéder à son allié historique du MoDem depuis 2017, selon l'Elysée. Parmi les noms qui circulent : Eric Lombard, Sébastien Lecornu, ou encore Catherine Vautrin... Quelle que soit la personne retenue, il s'agira du cinquième chef du gouvernement depuis le début du quinquennat en 2022. Cependant, les opinions politiques divergent radicalement dans leurs propositions pour sortir de la crise, ainsi que les positions des partis traditionnels, ce qui complique les choix du président français. Le Rassemblement national veut une dissolution « ultrarapide » et de nouvelles élections anticipées, alors que La France insoumise demande directement le départ d'Emmanuel Macron, comme l'a réclamé Jean-Luc Mélenchon avant-hier soir. « Il y a un choix à faire concernant l'orientation du pays. Seule l'élection présidentielle nous permettra d'avoir ce moment fondateur ». Les autres courants semblent avoir des positions moins tranchées, évitant de fermer les portes à des discussions. Les socialistes et les écologistes veulent du Président l'ouverture d'un dialogue préalable. « La suite ne peut être qu'un Premier ministre issu des rangs du NFP [l'alliance des partis de gauche née des législatives de l'été 2024] », estime Marine Tondelier, secrétaire nationale des Écologistes sur X. « Au nom des Écologistes, je demande solennellement » à Emmanuel Macron « de nous recevoir avant toute annonce de sa part », ajoute-t-elle. « Son obstruction ne peut plus durer ». Le socialiste Olivier Faure, lui, a formulé le vœu d'une « cohabitation » avec le chef de l'Etat.



Une crise politique sans précédent.

QUEL IMPACT SUR LES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

En Algérie, les observateurs et les milieux politiques suivent l'évolution de cette crise politique en France, estimant que tout développement dans la nomination d'un nouveau gouvernement pourrait avoir un impact direct sur les relations déjà tendues entre l'Algérie et la France. En Algérie, c'est encore l'expectative et aucune déclaration officielle ou officieuse dans ce sens n'a été émise, bien que certains aient relancé quelques scénarios sur un éventuel dénouement de la crise diplomatique avec la France. L'idée la plus répandue est de voir l'arrivée au poste de chef du gouvernement d'un socialiste ou d'un proche du courant de la gauche. De facto, cette arrivée signifierait clairement le départ de Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, l'homme qui est à l'origine de l'impasse à laquelle sont arrivées l'Algérie et la France. D'ailleurs, lui-même a refusé de faire partie d'un exécutif socialiste ou de gauche (ou de la cautionner), qui est pourtant déjà présenté comme l'option la plus plausible. « Il est hors de question qu'on accepte demain qu'un Premier ministre socialiste soit nommé à Matignon. Nous sommes entrés au gouvernement pour faire barrage à la gauche mélenchoniste, ce n'est pas pour qu'elle revienne par la fenêtre », a déclaré le chef des LR à l'université d'été de son parti. Le sénateur socialiste et président du grou-

pe d'amitié France-Algérie au Sénat, Rachid Temal, d'origine algérienne, estime que la nomination d'un gouvernement de gauche pourrait changer les choses pour la relation franco-algérienne. Pour ce sénateur, un départ de Retailleau du gouvernement « faciliterait la reprise des contacts entre Alger et Paris », a-t-il affirmé récemment dans une déclaration à un site électronique algérien. Retailleau et ses alliés idéologiques sont accusés par les socialistes, comme par la gauche, de faire de la relation avec l'Algérie un fonds de commerce électoral et politique. Ce sont eux qui ne cessent de faire des déclarations incendiaires ou de prendre des décisions inattendues pour bloquer tout réchauffement ou tout rapprochement entre les deux pays, comme l'a fait Retailleau depuis sa nomination au poste de l'Intérieur. A ce propos, la position de l'Algérie est très claire, exprimée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en février dernier dans une interview au journal français l'Opinion. « Tout ce qui est Retailleau est douteux compte tenu de ses déclarations hostiles et incendiaires envers notre pays », a déclaré le président Tebboune. Il est évident qu'avec la formation d'un gouvernement socialiste ou d'une coalition avec la gauche, les rapports entre l'Algérie et la France ne seront plus les mêmes, et pourraient même annoncer un premier dégel diplomatique.

Mohamed K.

CONFÉRENCE ET EXPOSITION GASTECH 2025

Sonatrach au rendez-vous de Milan

UNE DÉLÉGATION de haut niveau de Sonatrach a pris le départ vers Milan (Italie), où se déroulent les travaux de la conférence et exposition Gastech 2025 du 9 au 12 septembre. Une série d'interventions de la partie algérienne est prévue aux séminaires de ce rendez-vous où se rencontrent les entreprises énergétiques les plus prestigieuses au niveau mondial. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de Sonatrach, indiquant que la délégation algérienne est conduite par le PDG du groupe, Rachid Hachichi, qui devra avoir plusieurs communications. Au programme algérien, plusieurs ren-

contres et réunions avec des grandes institutions et entreprises mondiales participant à cet événement international. Des réunions qui seront consacrées aux discussions sur l'avenir de l'industrie gazière et à l'étude des moyens à même d'identifier et de mettre en œuvre de nouvelles opportunités de partenariat, selon la même source. A cet effet, un riche programme a été préparé par le groupe Sonatrach pour ce rendez-vous milanais placé sous le thème « Renforcer un avenir durable pour l'énergie ». Les préoccupations de l'heure dans le secteur énergétique seront mises en avant, dont celles relatives au gaz naturel, au gaz

naturel liquéfié (GNL), ainsi qu'aux énergies nouvelles et renouvelables à l'instar du développement de l'hydrogène. Il s'agit, en outre, de mettre l'accent sur les technologies associées à la préservation du climat, ainsi que sur l'intelligence artificielle. Ce sont autant de thématiques qui font que le Gastech 2025 se présente comme un rendez-vous idoine relevé par la présence des principaux intervenants du secteur de l'énergie et des industries pétrolière et gazières, dont des ministres, des PDG de grandes entreprises, ainsi que des experts.

Hamid B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE À ORAN

Deux morts et six blessés

DEUX accidents de la circulation ont coûté la vie à deux personnes et blessé six autres en l'espace des dernières 48 heures à Oran. Le premier s'est produit, hier soir, à Bir El Djir, tandis que le second avait eu lieu la veille à Boutlélis, a indiqué la Protection civile dans deux communiqués distincts. Ces drames mettent une nouvelle fois en lumière la gravité de l'insécurité routière dans la région. Le dernier accident en date s'est produit dans la soirée d'hier, à 23h54, sur la route du nouveau port, dans la zone de Belgaïd (commune de Bir El Djir). Une violente collision entre deux voitures a provoqué l'incendie de l'une d'elles. Les sapeurs-pompiers, qui sont intervenus rapidement, ont confirmé le décès d'une personne, dont le corps a été transféré à la morgue. Deux autres victimes ont été secourues, l'une souffrant de brûlures et l'autre de diverses blessures. Toutes deux ont été évacuées vers l'hôpital local, précise la même source. La veille, dans la nuit de samedi à dimanche, un autre accident avait endeuillé la région. A 23h56, deux véhicules sont entrés en collision à hauteur de Becissat, dans la commune et daïra de Boutlélis. La Protection civile a fait état du décès d'un homme de 65 ans et de quatre blessés graves, âgés de 18 à 42 ans, transportés d'urgence vers l'hôpital après avoir reçu les premiers soins sur place. Ces deux drames, survenus en moins de 24 heures, illustrent la persistance de l'hécatombe routière qui frappe la région.

BAGARRE ENTRE CHAUFFEURS DE BUS À ORAN

Deux arrestations

LA POLICE d'Oran a interpellé hier deux conducteurs de bus du transport urbain, ligne n°11, après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo les montrant en train de se battre en pleine circulation. Leur altercation, qui a paralysé le trafic et suscité l'indignation des passagers ainsi que des usagers de la route, relance le débat sur l'indiscipline et le manque de respect des règles dans les transports publics. Les faits se sont produits sur la ligne 11 du transport urbain à Oran, lorsqu'une dispute entre deux chauffeurs de bus a dégénéré en bagarre sur la voie publique. La scène, filmée par des passants et rapidement relayée sur les réseaux sociaux, montre les deux conducteurs s'affrontant au milieu de la route, perturbant gravement la circulation et provoquant la colère des usagers. Face à l'ampleur de l'indignation suscitée par ces images, les services de police d'Oran, relevant de la sûreté publique, ont réagi sans délai. Les deux chauffeurs ont été arrêtés puis conduits au siège du 11^e arrondissement de police. Des procédures légales et administratives ont été engagées à leur rencontre. Dans un communiqué, la police d'Oran rappelle qu'elle met à la disposition des citoyens et des usagers de la route plusieurs moyens pour signaler ce type de comportements dangereux et inciviques : le numéro vert 15-48, le numéro d'urgence 17, ainsi que l'application mobile « Allô Police ».

Brahim Mazi